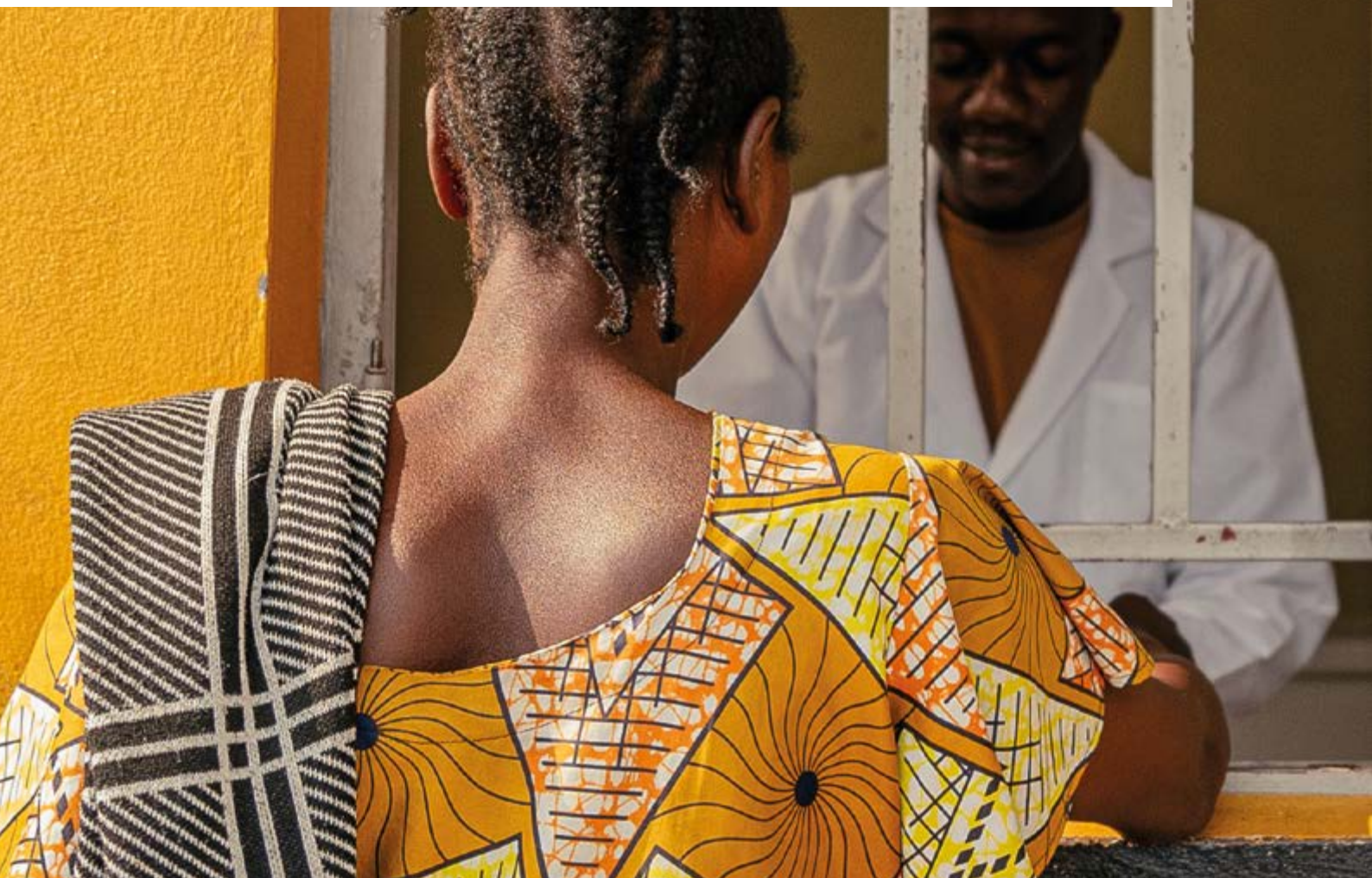


RAPPORT FINANCIER

2025

www.msf.fr



ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



TCHAD – © Léa Gillibert / MSF

Charte de MSF

Médecins Sans Frontières est une association privée à vocation internationale. L'association rassemble majoritairement des médecins et des membres des corps de santé et est ouverte aux autres professions utiles à sa mission. Tous souscrivent sur l'honneur aux principes suivants :

- a.** Les Médecins Sans Frontières apportent leur secours aux populations en détresse, aux victimes de catastrophes d'origine naturelle ou humaine, de situations de belligérance, sans aucune discrimination de race, religion, philosophie ou politique.
- b.** Œuvrant dans la plus stricte neutralité et en toute impartialité, les Médecins Sans Frontières revendiquent, au nom de l'éthique médicale universelle et du droit à l'assistance humanitaire, la liberté pleine et entière de l'exercice de leur fonction.
- c.** Ils s'engagent à respecter les principes déontologiques de leur profession et à maintenir une totale indépendance à l'égard de tout pouvoir, ainsi que de toute force politique, économique ou religieuse.
- d.** Volontaires, ils mesurent les risques et périls des missions qu'ils accomplissent et ne réclameront pour eux ou leurs ayants droit aucune compensation autre que celle que l'association sera en mesure de leur fournir.

SOMMAIRE

1. Rapport du trésorier	3
2. États financiers combinés au 31 décembre 2025	9
2.1 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes combinés	11
2.2 Bilan et compte de résultat combinés (en milliers d'euros)	17
2.3 Annexes des comptes combinés 2025 (en milliers d'euros)	21
2.4 Indicateurs de gestion pluriannuels	55
3. Organisation de MSF et gouvernance	57
À propos de ce rapport	61



A photograph of a person with dark hair, seen from the back, looking out a window at a sea view. The person is wearing a dark green top with a white lace collar. The window frame is visible, and the sea is visible in the background. The image is split vertically, with the left side showing the person and the right side being a solid teal color.

1. Rapport du trésorier

1. Le rendu de compte financier de MSF France

Le rapport financier consolidé du groupe MSF France offre une synthèse complète des activités, des résultats, du patrimoine et de la trésorerie de toutes les entités de Médecins Sans Frontières en France. Il est basé sur les états financiers combinés, qui sont similaires aux comptes consolidés des sociétés d'un même groupe pour les organisations à but lucratif. Les comptes des sections américaine, australienne et japonaise de MSF, qui forment avec l'Association MSF France le groupe OCP (Centre opérationnel de Paris), ne sont pas inclus dans les états financiers du groupe MSF France. Cependant, le groupe OCP établit chaque année un budget consolidé de ses activités pour refléter sa contribution au Mouvement MSF.

Les comptes annuels du groupe MSF France, de l'Association MSF, de la SCI MSF, de la Fondation MSF, d'Epicentre, de Medicine Market Place (MMP ACCESS DMCC) et de MSF Logistique ont été vérifiés et certifiés par les commissaires aux comptes Ernst & Young Audit. Le trésorier de l'Association arrête les comptes annuels de l'Association et du groupe MSF France. Ces comptes, ainsi que les comptes annuels de toutes les entités du groupe MSF, sont disponibles sur notre site internet www.msf.fr et peuvent être obtenus sur demande auprès de notre siège parisien.

2. Les activités de MSF France et leur financement

2.1 Les emplois et ressources combinés de l'année 2025

2.1.1 Vue synthétique des comptes combinés annuels de MSF France

Les produits combinés ont augmenté de 9,2 % pour atteindre 640 M€ (+54,2 M€). Cette augmentation s'explique en quasi-totalité par une augmentation des ressources privées issues de la recherche de fonds, que cela soit en France ou en provenance des autres sections du Mouvement MSF.

Pendant la même période, **les charges combinées** ont augmenté de 9,5 % (55,1 M€) pour atteindre 633,7 M€ dont 556,1 M€ de dépenses de missions sociales, en croissance de 9,8 % par rapport à 2024 (+49,6 M€).

Le groupe MSF France enregistre ainsi un excédent de 6,3 M€ en 2025. Les réserves disponibles de l'ensemble combiné s'élèvent à 215,7 M€ au 31 décembre 2025. Cela équivaut à 4,5 mois d'activité (+0,1 mois vs 2024), un niveau suffisant pour garantir la continuité des secours sur le terrain, faire face aux risques associés aux activités et financer les investissements.

Sur les 486,5 M€ de dépenses financées par la générosité du public, 428,1 M€ ont été dépensés pour la mission sociale, 28,8 M€ pour la recherche de fonds, 20,4 M€ pour les dépenses de fonctionnement et 9,3 M€ pour l'investissement.

En d'autres termes, sur 100 euros d'utilisation de la générosité du public, 88 euros vont à la mission sociale, 5,9 euros à la recherche de fonds, 4,2 euros aux frais de fonctionnement et 1,7 euro à l'investissement.

2.1.2 Les activités du groupe MSF France

Les dépenses liées aux missions sociales s'élèvent à 556,1 M€, enregistrant une augmentation de 49,6 M€. Ces dépenses englobent les coûts des opérations menées en France et à l'étranger, le soutien opérationnel, l'information et la sensibilisation du public, ainsi que les dépenses liées

aux activités des satellites et les financements accordés à d'autres organisations humanitaires. Les dépenses liées aux opérations de l'Association sont détaillées dans une section spécifique du présent document.

Au sein des dépenses de missions sociales, les dépenses d'opérations connaissent une augmentation de 9,1 %, atteignant 402,5 M€ (contre 369,4 M€ en 2024). Elles représentent désormais 64,4 % des emplois combinés. Dans ces 402,5 M€, 378,9 M€ sont attribués aux opérations de MSF France (incluant 37 M€ d'opérations réalisées par West & Central Africa, tandis que 23,5 M€ sont alloués aux dépenses engagées par le groupe MSF France pour le compte des autres sections du Mouvement MSF. Ces dernières augmentent de 32,6 % et correspondent principalement aux frais salariaux du personnel expatrié sous contrat français, refacturés à l'euro l'euro. Ces dépenses n'ont donc aucun impact sur le résultat du groupe MSF France.

Les dépenses liées à la recherche de fonds ont augmenté de 25,5 %, ce qui représente un investissement supplémentaire de près de 5 M€ sur l'acquisition de nouveaux donateurs ainsi que 1 M€ de coûts transverses réalloués en interne à la suite d'un changement de clés de répartition. Cet investissement vise à acquérir de nouveaux donateurs, à renforcer les dons réguliers grâce à des opérations de collecte en face à face, à développer des partenariats avec les entreprises, à explorer de nouveaux canaux de collecte et à poursuivre la digitalisation des campagnes d'appel aux dons, tout en favorisant une communication multicanaux avec les donateurs.

Les coûts de fonctionnement incluent en 2025 les dépenses de fonctionnement de West & Central Africa (WaCA) pour un total de 6,4 M€. Les coûts de fonctionnement du groupe s'élèvent à 38,4 M€ contre 38,7 M€ en 2024, représentant 5,9 % des dépenses totales de l'année (6,7 % en 2024). Ces coûts englobent principalement les frais d'administration générale des entités du groupe ainsi que la contribution de MSF France au fonctionnement du Bureau international du Mouvement MSF.

Il est à noter que cette diminution est due à un changement de clés de répartition ainsi qu'au lancement de notre nouvel outil Finances-Achat en février 2025, dont les coûts de maintenance sont maintenant répartis sur toutes les rubriques du compte de résultat par origine et destination (CROD) alors qu'ils étaient les années précédentes uniquement sur la rubrique « dépenses de fonctionnement ».

Les emplois et ressources combinés de l'année 2025

En millions d'euros	2025	2024	Variation		Dont ressources issues de la générosité publique (GP) en 2025	
					COLLECTÉES	AFFECTÉES
Ressources privées issues de la recherche de fonds*	494,7	445,2	49,5	11 %	490,5 ⁽¹⁾	
Ressources institutionnelles	2,5	2,0	0,4	21 %		
Autres ressources*	134,6	135,0	-0,4	0 %		
Total ressources	631,8	582,2	49,6	9 %	490,5	
Reprises de provisions	7,3	3,2	4,1	125 %		
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	1,0	0,3	0,6	193 %		0,8 ⁽¹⁾
TOTAL PRODUITS	640,0	585,8	54,2	9 %		
Dépenses de missions sociales	556,1	506,5	49,6	9,8 %		428,1
<i>dont dépenses d'opérations</i>	402,5	369,4	33,0	9 %		
Frais de recherche de fonds	30,4	24,2	6,2	25,5 %		28,8
Frais de fonctionnement & impôts	38,8	39,8	-0,9	-2 %		20,4
TOTAL EMPLOIS	625,3	570,5	54,8	10 %		477,2 ⁽²⁾
Dotations aux provisions	5,8	7,9	-2,1	-27 %		
Reports en fonds dédiés de l'exercice	2,6	0,2	2,5	1356 %		-0,2 ⁽¹⁾
TOTAL CHARGES	633,7	578,6	55,1	10 %		
Investissements de l'année						9,3 ⁽²⁾
EXCÉDENT / DÉFICIT	6,3	7,2			4,6 ⁽³⁾	
Réserves disponibles (résultat de l'année inclus)	215,7	207,7				
<i>dont ressources de générosité du public non utilisées</i>	103,6	97,1				
Réserves disponibles en mois d'activité	4,5	4,4				

*Changement de présentation en 2025 => les ressources de parrainage et les financements TIC, pour 3,1 M€ en 2024, ont été alloués aux ressources privées issues de la recherche de fonds en diminution des autres ressources. ⁽¹⁾Total ressources GP y compris variation fds dédiés ⁽²⁾Total dépenses financées par GP ⁽³⁾GP non utilisée sur l'exercice : (1) - (2)

2.1.3 Le financement des activités du groupe MSF France

La majeure partie du financement de MSF France provient des **ressources collectées par d'autres sections du Mouvement MSF et réattribuées à MSF France dans le cadre de la répartition des ressources du Mouvement MSF auxquelles s'ajoutent celles issues de la recherche de fonds réalisée en France**. Elles sont complétées par les **revenus des activités des satellites** (ventes de MSF Logistique et services d'Epicentre à d'autres sections du Mouvement ou à d'autres organisations humanitaires), et d'autres ressources (refacturations entre les sections MSF, revenus des placements financiers, gains liés aux fluctuations de change et autres produits exceptionnels).

Les ressources collectées issues de la générosité du public s'élèvent à 491,1 M€. **Elles représentent 99,3 % de l'ensemble des ressources privées** issues de la recherche de fonds et elles sont en augmentation de 51,3 M€.

Cette variation vient majoritairement d'une augmentation des dons reversés par d'autres sections du Mouvement MSF dans le cadre de l'accord de partage des ressources définies dans le Resource Sharing Agreement (RSA4) avec l'ensemble des sections MSF, pour un montant de 40,2 M€, ainsi que d'une augmentation du volume des dons et legs de 5,5 M€ en France et aux Émirats.

Les contributions des autres sections du Mouvement MSF totalisent 369,6 M€, soit 74,7 % du total des ressources provenant de la recherche de fonds. **Le financement accordé par MSF USA s'élève à 262,7 M€ en 2025 contre 231,4 M€ en 2024, soit une augmentation de 31,3 M€ (+13,5 %).**

Les collectes directes issues de la générosité du public de MSF France en France et aux Émirats arabes unis s'élèvent à 118,2 M€, en croissance de 4,9 %. Elles contribuent pour 18,7 % aux ressources combinées.

Les ressources institutionnelles s'élèvent à 2,5 M€. La décision prise par le Mouvement MSF en 2016 de suspendre l'acceptation de fonds publics de l'Union européenne ou de ses États membres a continué de s'appliquer en 2025, ce qui explique la part très limitée des subventions et autres contributions publiques dans les ressources totales de MSF France.

Les autres ressources de l'exercice s'élèvent à 134,6 M€, contre 135 M€ en 2024. Elles comprennent notamment 80,4 M€ de produits des activités marchandes du satellite MSF Logistique ainsi que 30,8 M€ de produits de refacturations de l'Association MSF France auprès d'autres entités internationales du Mouvement MSF. Les gains de change s'élèvent à 8,7 M€.

2.1.4 Focus sur les opérations de l'Association

MSF France était présent dans 28 pays en 2025, soit deux de moins qu'en 2024, suite à ses retraits du Libéria (transfert à WaCA) et de la Zambie (urgence liée au choléra).

En 2025, l'Association MSF France a mobilisé 342,5 M€ (315,9 M€ en 2024) pour ses opérations (hors interventions de WaCA) dans 28 pays et sur 92 projets. Les dépenses d'opérations de l'Association englobent les coûts des missions sur le terrain, de la coordination, des soutiens régionaux ainsi que les études menées par Epicentre. Elles ont augmenté de 26,6 M€ (+8,4 %) par rapport à l'année précédente.

Le nombre de projets d'urgence (ou de projets ayant basculé en phase d'urgence au cours de l'année) est passé de 27 à 32.

- 13 projets ont été clôturés en 2024, dont 8 interventions liées à des épidémies (choléra, hépatite E et rougeole) en Afghanistan, au Tchad, en France, au Soudan, au Soudan du Sud, en Zambie et au Yémen, 1 projet de distribution alimentaire

au Soudan, 1 intervention suite à une catastrophe naturelle en Libye et 3 interventions en réponse à des conflits en République démocratique du Congo (RDC) et au Soudan du Sud.

- 2 projets ont été transférés dans la catégorie des projets planifiés (fin de la phase d'urgence) : l'urgence à Calais en France et l'intervention dans l'est du Tchad.
- 2 projets ont été transférés de la catégorie des projets planifiés vers celle des urgences : Katsina au Nigeria et Old Fangak au Soudan du Sud.
- 18 nouvelles interventions ont été ouvertes au cours de l'année, dont 7 interventions épidémiques en Afghanistan, au Tchad, au Soudan du Sud, en Ouganda et au Yémen, 1 projet de distribution alimentaire au Nigeria et 10 interventions en situation de conflit au Tchad, en RDC, en Palestine, au Soudan, au Soudan du Sud et en Syrie.

Parallèlement, 18 projets d'urgence ont été clôturés au cours de l'année : 1 en Afghanistan (rougeole à Hérat), 2 au Tchad (réfugiés soudanais à Wadi Fira, choléra à Adré), 2 en RDC (Kalemie et Lubero), 1 en France (catastrophe naturelle à Mayotte), 2 au Nigeria (catastrophe naturelle à Borno, distribution alimentaire à Mashi), 4 au Soudan du Sud (intervention face aux violences à Djouba et Old Fangak, 2 interventions contre le choléra, hépatite E à Aweil), 1 au Soudan (Kabashi), 2 en Syrie (dans la province d'Alep et à Tartous), 2 en Ouganda (interventions contre Ebola) et 1 au Yémen (choléra).

Le volume financier engagé pour répondre à l'ensemble de ces urgences s'élève à 85,8 M€ (+21 % vs 2024) représentant 25 % des dépenses opérationnelles en 2025.

Le nombre de projets réguliers est resté stable à 60, avec les changements suivants :

- 5 projets ont été clôturés en 2024 : le partenariat AMA en Afghanistan, l'intervention VIH à Goma, en RDC, 2 projets au Libéria (santé mentale et soutien pédiatrique à Monrovia) et l'intervention à Misrata en Libye.
- 2 projets ont été transférés de la catégorie des projets réguliers vers celle des urgences : nutrition à Katsina au Nigeria et Old Fangak au Soudan du Sud.
- 2 projets ont été transférés dans la catégorie des projets réguliers (fin de la phase d'urgence) : l'intervention d'urgence à Calais, en France, et l'intervention dans l'est du Tchad.
- 5 projets ont été lancés au cours de l'année : le projet de vaccination R21 au Tchad, l'intervention sur les migrations à Tripoli, en Libye, une initiative contre le cancer à Morobe, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et 2 projets liés au conflit en Syrie (réseau de soins aux grands brûlés et nord d'Alep).
- En outre, 6 projets planifiés ont été clôturés au cours de l'année : 1 au Burkina Faso (Tougan), 1 en RDC (Binza), 1 en France (urgence à Calais), 2 en Syrie (réseau de soins aux grands brûlés et Idlib) et 1 au Yémen (Aden).

Les dépenses engagées sur les projets dits « réguliers » s'élèvent à 234,2 M€ (+3 % vs 2024) en 2025, représentant 68,9 % des dépenses opérationnelles de 2025.

Sur le plan géographique, la croissance globale des opérations a été principalement attribuable à l'Afrique de l'Ouest et centrale (+16 M€, principalement au Nigeria), tandis que les hausses ont été plus modérées en Afrique de l'Est et australe (+5 M€, principalement au Soudan), en Asie-Pacifique (+3 M€, notamment en Afghanistan et en Papouasie-Nouvelle-Guinée) et en Amérique centrale et du Sud (+3 M€, en Haïti). En revanche, les dépenses engagées dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) ont considérablement diminué (-8 M€), principalement en raison du Yémen et de la Libye, une baisse partiellement compensée par des hausses en Palestine, tandis que les dépenses en Europe sont restées stables.

Compte tenu de l'évolution observée en 2025, la répartition des coûts entre les principaux axes opérationnels est la suivante (en incluant tous les types de dépenses, à l'exception des dépenses transversales) :

- La région MENA (8 pays : Iran, Irak, Jordanie, Libye, Palestine, Syrie, Yémen) a représenté 24 % des projets et des coûts de coordination (79 M€), soit une baisse de 5 points par rapport à 2024 (-8 M€). Cette baisse s'explique principalement par la réduction des dépenses au Yémen (fermeture du projet d'Aden, -12 M€) et en Libye (contraintes opérationnelles et réorientation, -3 M€), partiellement compensée par une augmentation des dépenses en Palestine (+5 M€) et en Syrie (+3 M€). La région représentait 14 % de l'effectif total (-2 points).
- L'Afrique a représenté 58 % des coûts liés aux projets et à la coordination (187 M€), soit une hausse de 4 points par rapport à 2024 (+24 M€). Cette croissance a été largement tirée par le Nigeria (en hausse de 9 %, soit +11 M€), principalement en raison de l'intervention à Katsina et de la distribution alimentaire à Mashi, ainsi que par un déploiement accru au Soudan (en hausse de 7 %, soit +4 M€) et par des dépenses plus élevées en RDC (en hausse de 9 %, soit +4 M€). Alors que la République centrafricaine (RCA) et le Tchad sont restés stables, le Soudan du Sud a reculé de 1 point (à 6 %) malgré des niveaux de dépenses stables. Les autres projets en Afrique sont restés stables, représentant 15 % des dépenses. Comme en 2024, 60 % de l'effectif total était affecté à cette région.

La région Asie-Pacifique est restée stable, représentant 9 % du total des dépenses, tandis que sa part dans les effectifs a augmenté pour atteindre 17 % (+2 points). Dans les Amériques, la part des ressources financières a augmenté de 1 point (pour atteindre 7 %, soit +3 M€), tandis qu'en Europe, elle a diminué de 1 point (pour atteindre 1 %), les dépenses globales restant stables.

Sur la typologie des interventions, les dépenses liées aux projets menés dans des zones de conflit armé et des environnements instables ont augmenté de 8 % (passant de 141 M€ à 166 M€), représentant 68 % du total des dépenses liées aux projets. De même, les dépenses consacrées aux projets menés dans des environnements stables ont augmenté (passant de 80 M€ à 86 M€), représentant 33 % du total des coûts liés aux projets.

Les dépenses opérationnelles comprennent en outre des dépenses transversales, de l'ordre de 19,4 M€ (+0,7 vs 2024). Il s'agit principalement de consultations et de recherches épidémiologiques, formations et frais transversaux.

À ces éléments, il faut ajouter 3,1 M€ d'écritures comptables, principalement dues aux reprises de provisions sans impact de trésorerie.

2.2 La situation de trésorerie du groupe MSF France

Au 31 décembre 2025, la trésorerie diminue de 18,1 M€ par rapport à celle du 31 décembre 2024.

Cette évolution n'est pas en adéquation avec l'excédent de 6,3 M€, mais s'explique par la mise en place du nouvel outil finance, qui a engendré un retard de facturation et donc d'encaissement vis-à-vis des autres sections MSF, d'environ 10,5 M€ par rapport à 2024, auxquels s'ajoutent 14,2 M€ de créances supplémentaires sur les dons à recevoir (grants) des autres sections MSF.

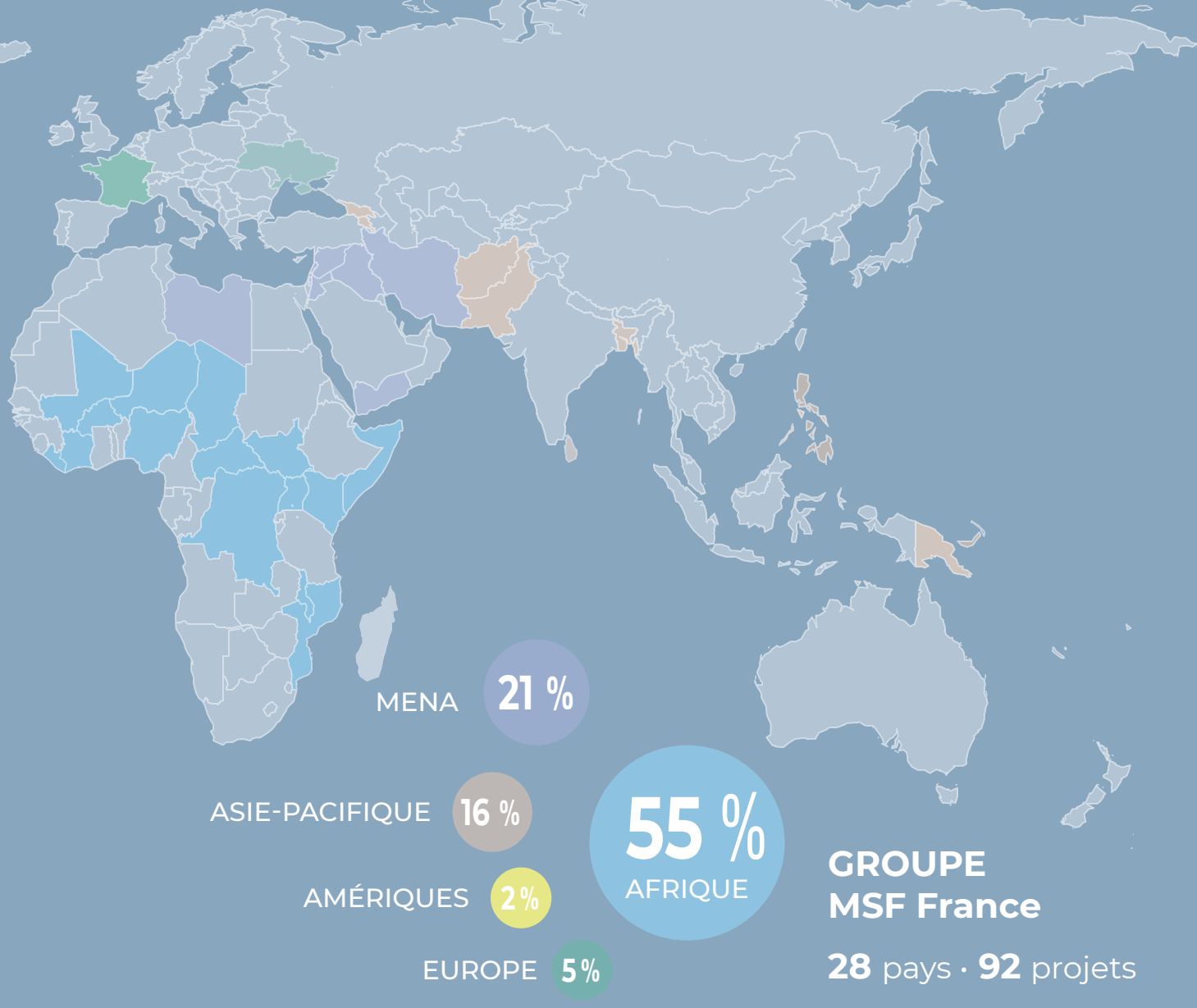
Les disponibilités sont placées dans des produits à faible risque, tels que des livrets d'épargne et des comptes rémunérés en devises.



Au 31 décembre 2025, 98,1 % des avoirs bancaires (hors soldes de trésorerie locale des missions) sont détenus par quatre banques. Ils sont libellés en euros (49,3 %), en dollars américains (50 %), en yens japonais (0,2 %) et en dirhams des Émirats arabes unis (0,5 %). Sur les sites d'intervention, MSF travaille avec plusieurs banques internationales ou locales, en limitant le volume des dépôts bancaires aux besoins opérationnels d'un ou deux mois d'activité, dans un souci de prudence.

MSF France est exposé aux fluctuations des taux de change, étant donné que la majorité de ses ressources et près de la moitié de ses dépenses opérationnelles sont libellées dans des devises étrangères.

Environ 71 % des ressources en devises étrangères hors euro de 2025 proviennent de MSF USA (298,6 M USD), 14 % de MSF Japon (7 988 M JPY et 7 853 M wons sud-coréens) et 10 % de MSF Australie (57,7 M AUD et 5,3 M NZD). Le yen japonais est partiellement utilisé pour couvrir les achats de MSF Logistique libellés dans cette devise, de même que les dollars américains reçus par MSF France sont principalement utilisés pour approvisionner les missions en dollars. Afin de réduire l'impact des fluctuations de devises sur la prévision de trésorerie et de garantir sa capacité à financer ses engagements opérationnels et ses investissements, l'Association MSF, par l'intermédiaire du Bureau international, met en place des couvertures de change visant à sécuriser les taux de change budgétés.



2.3 Les perspectives et enjeux

MSF France s'inscrit pleinement dans le Mouvement international de MSF, qui rassemble l'ensemble des Associations MSF autour d'une Charte commune. La cohérence de ce Mouvement repose sur des politiques partagées et des accords internes élaborés collectivement, sous la coordination du Bureau international de Genève. Parmi ces accords, le nouveau Strategic Planning And Resources Cycle (SPARC) définit notamment le cadre financier du Mouvement afin d'assurer la continuité et le développement des missions de tous les centres opérationnels, dont celui de MSF France.

L'accord SPARC couvre la période 2026-2031. Il vise à consolider et concrétiser les engagements du Mouvement en concentrant les efforts sur plusieurs priorités stratégiques communes : renforcer l'implication des patients et des communautés dans la qualité des soins, traduire les engagements climatiques en actions concrètes, développer les stratégies d'interopérabilité et de mutualisation, améliorer la prévention des abus et des violences dans nos espaces de soins et de travail, et renforcer les pratiques de sécurité pour les équipes.

L'allocation des ressources repose sur cinq principes directeurs : la centralité des opérations humanitaires (avec une priorité donnée à l'action médicale), la simplicité (notamment via la réduction de la charge administrative), la capacité d'adaptation aux évolutions internes et externes, la reconnaissance de l'interdépendance des décisions institutionnelles et la redevabilité envers nos partenaires.

Ce nouveau cadre stratégique doit permettre à MSF de répondre aux défis d'un monde en profonde transformation, marqué par un accès humanitaire de plus en plus restreint, une baisse des financements dédiés à l'aide internationale et une multiplication des tentatives de criminalisation de l'action humanitaire.

Les choix stratégiques déjà engagés par MSF France pour les budgets 2025 et 2026 devront être poursuivis afin de garantir la viabilité à long terme de l'Association. Il s'agira de maximiser la capacité de réponse aux urgences et le déploiement opérationnel, tout en préservant un niveau d'investissement suffisant dans la recherche de fonds. Les budgets des années suivantes seront construits à partir de scénarios permettant de maintenir la dynamique opérationnelle et l'orientation stratégique du portefeuille, tout en assurant la pérennité financière de l'organisation.

Le pilotage financier demeure un enjeu essentiel pour MSF France. Nous analyserons avec attention nos dépenses et nos ressources afin de maximiser la part de l'aide directement consacrée à nos terrains d'intervention.

Depuis plus de 50 ans, les donateurs de MSF répondent présents face aux grandes crises humanitaires. Je souhaite les remercier chaleureusement au nom de toutes les équipes de Médecins Sans Frontières.

Rémi Grenier

Trésorier de Médecins Sans Frontières France
Membre du Conseil d'Administration





2. États financiers combinés au 31 décembre 2025



SUDAN DU SUD - © Frederic Seguin / MSF

2.1 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes combinés





ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

A l'Assemblée Générale de l'association Médecins Sans Frontières,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés de l'association Médecins Sans Frontières relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau
de l'Ordre de la Région Paris - Ile-de-France

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1. «Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes combinés qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application des règlements ANC n° 2022-06 et ANC n° 2023-03 ainsi que le changement sur la classification des produits des refacturations aux autres entités du mouvement dans le compte de résultat.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes combinés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons contrôlé que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination, ainsi que du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes 9. « Principes, règles et méthode du C.R.O.D. » et 10. « Le compte d'emploi des ressources » de l'annexe aux comptes combinés, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport financier du trésorier.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes combinés

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.



Les comptes combinés ont été arrêtés par le trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;



- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de combinaison, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes combinés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes combinés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 4 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Denis Thibon

Médecins Sans Frontières
Exercice clos le 31 décembre 2025

4



TCHAD – © Sam Bradpiece / MSF

2.2 Bilan et compte de résultat combinés (en milliers d'euros)



Bilan combiné au 31 décembre 2025

En milliers d'euros	ACTIF				En milliers d'euros	PASSIF	
	Brut	Amort. et dépréciations	2025	2024		2025	2024
Frais d'établissement (I)	0	0	0	0	FONDS PROPRES		
ACTIF IMMOBILISÉ					Fonds propres sans droit de reprise	1 499	1 499
Immobilisations incorporelles :	34 835	14 390	20 446	15 534	Fonds propres statutaires sans droit de reprise	1 499	1 499
Donations temporaires d'usufruit	483	97	387	483	Fonds statutaire	62	62
Concessions, brevets, licences et valeurs similaires	26 927	12 997	13 930	6 930	Dotation initiale	807	807
Immobilisations en cours	7 425	1 296	6 129	8 121	Fonds associatif	630	630
Immobilisations corporelles :	139 391	32 512	106 879	109 168	Fonds propres complémentaires sans droit de reprise	0	0
Terrains	50 053	0	50 053	50 053	Fonds propres avec droit de reprise	0	0
Constructions	50 297	11 674	38 623	39 966	Écart de réévaluation	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 940	20 838	18 102	18 623	Réserves :	232 304	225 106
Immobilisations en cours	100	0	100	526	Réserve statutaire ou contractuelle	0	0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	8 951	89	8 862	7 759	Réserve pour projet entier	112 671	110 667
Immobilisations financières :	4 180	0	4 180	3 987	Fonds générosité publique	89 744	86 062
Prêts	2 592	0	2 592	2 612	Réserve d'investissement collectée auprès du public affectée non utilisée	22 927	24 605
Autres immobilisations financières	1 588	0	1 588	1 375	Autres réserves	119 633	114 439
					Autres réserves	119 633	114 439
TOTAL (II)	187 356	46 990	140 366	136 448	Report à nouveau	0	0
ACTIF CIRCULANT					Excédent ou déficit de l'exercice	6 296	7 198
Stock et en-cours (1)	34 276	1 816	32 459	33 936	Situation nette	240 099	233 803
Créances	132 910	25	132 885	108 356	TOTAL (I)	240 099	233 803
Créances clients, usagers et comptes rattachés	32 069	25	32 044	21 511	AUTRES FONDS PROPRES	0	0
Créances reçues par legs ou donations	8 935	0	8 935	6 650	TOTAL (II)	0	0
Autres créances (2)	83 357	0	83 357	72 862	FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Charges constatées d'avance (3)	8 550	0	8 550	7 332	Fonds reportés liés aux legs ou donations	14 347	13 366
Valeurs mobilières de placement	884	0	884	32 921	Fonds dédiés	7 920	6 327
Instruments financiers à terme et jetons détenus	0	0	0	0	TOTAL (III)	22 267	19 692
Disponibilités	122 603		122 603	108 617	PROVISIONS		
TOTAL (III)	290 674	1 841	288 832	283 830	Provisions pour risques (4)	4 445	2 287
Frais d'émission des emprunts (IV)	0		0	0	Provisions pour charges (4)	1 482	5 107
Prime de remboursement des emprunts (V)	0		0	0	TOTAL (IV)	5 927	7 394
Écart de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)	2 189		2 189	2 698	DETTES		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	480 219	48 831	431 388	422 976	Emprunts obligataires et assimilés	0	0
					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21 314	22 927
					Emprunts et dettes financières diverses	16 075	21 503
					Instruments financiers à terme	0	0
					Avances et acomptes reçus	10 005	0
					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 751	39 642
					Dettes des legs ou donations	3 836	1 261
					Dettes fiscales et sociales	43 577	43 907
					Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (5)	108	0
					Autres dettes	6 029	13 383
					Produits constatés d'avance	8 351	18 546
					TOTAL (V)	161 046	161 168
					Écart de conversion et différences d'évaluation Passif (VI)	2 049	919
					TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	431 388	422 976

(1) Antérieurement au 1^{er} janvier 2025 : présenté dans la rubrique «Autres créances».

(2) Antérieurement au 1^{er} janvier 2025 : présenté dans la rubrique «Participations et créances rattachées» pour les comptes courants de la Fondation MSF et de MSF Logistique.

(3) Nouvelle présentation liée au règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifie le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général.

(4) Antérieurement au 1^{er} janvier 2025 : présenté dans la rubrique «provision pour charge» pour la provision perte de change.

(5) Antérieurement au 1^{er} janvier 2025 : présenté dans la rubrique «Dettes fournisseurs et comptes rattachés».

Compte de résultat combiné au 31 décembre 2025

En milliers d'euros

	2025	2024
PRODUITS EXPLOITATION		
Cotisations	19	20
Ventes de biens et services	112 748	85 798
Ventes de biens	55 309	57 128
<i>dont ventes de dons en nature</i>	0	0
Ventes de prestations de service	57 439	28 670
<i>dont Parrainages</i>	0	0
Produits de tiers financeurs	503 366	443 597
Concours publics et subventions exploitation	2 453	2 019
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	0	0
Ressources liées à la générosité du public	487 523	432 970
• <i>Dons manuels</i>	436 873	393 756
• <i>Mécénats</i>	38 549	28 378
• <i>Legs, donations et assurances-vie</i>	12 101	10 836
Contributions financières	13 389	8 608
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	5 866	3 603
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1	0
Utilisations des fonds dédiés	955	326
Autres produits	10 283	28 996
TOTAL I	633 237	562 340
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	86 329	83 166
Variation de stock	1 188	-1 578
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Variation de stock	0	0
Autres achats et charges externes	273 234	214 306
Aides financières	8 534	8 214
Impôts, taxes et versements assimilés	6 719	7 191
Salaires	188 329	196 814
Cotisations sociales	42 911	49 312
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 135	4 511
Dotations aux provisions	7 397	6 455
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	16	0
Report en fonds dédiés	2 637	181
Autres charges	2 529	4 163
TOTAL II	624 959	572 735
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	8 278	-10 395
PRODUITS FINANCIERS		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	844	0
Autres intérêts et produits assimilés	1 658	4 471
Reprises sur provisions et dépréciations	1 434	19
Différences positives de change	2 830	12 547
Produits des immobilisations financières cédées	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2	0
TOTAL III	6 769	17 037
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	1 435
Intérêts et charges assimilées	293	1 548
Différences négatives de change	8 014	736
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	4	2
TOTAL IV	8 311	3 721
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-1 542	13 316
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	6 736	2 921
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	0	6 385
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	0	1 031
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	5 354
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (VII)	0	0
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (VIII)	440	1 077
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	640 006	585 761
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	633 710	578 563
EXCÉDENT OU DÉFICIT	6 296	7 198
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	1 325	883
Prestations en nature	883	532
Bénévolat	103	101
TOTAL	2 311	1 516
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	144	2
Mises à disposition gratuite de biens	1 181	630
Prestations en nature	883	783
Personnel bénévole	103	101
TOTAL	2 311	1 516

(1) Antérieurement au 1^{er} janvier 2025 : présenté dans la rubrique «Autres produits».



SOUDAN DU SUD – © Moises Saman / Magnum photos

2.3 Annexes des comptes combinés 2025 (en milliers d'euros)

1. Faits caractéristiques

1.1 De l'exercice

Le Groupe MSF France applique, à compter du 1^{er} janvier 2025 :

- le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général;
- et le règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 pour se conformer aux exigences du nouveau règlement ANC n° 2022-06.

Ce changement de méthode comptable a pour incidences sur la présentation des états financiers :

Au bilan :

- présentation des immobilisations en cours avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles que corporelles;
- présentation de la ligne « Charges constatées d'avance » dans la rubrique des « Créances ».

Au compte de résultat :

- présentation de la ligne « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » dans la rubrique « Produits d'exploitation »;
- présentation de la ligne « Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées » dans la rubrique « Charges d'exploitation »;
- regroupement des charges et produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2024 sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles »;
- comptabilisation en résultat exceptionnel uniquement des produits et des charges directement liés à un événement majeur et inhabituel.

Changement de méthode :

À compter du 1^{er} janvier 2025, l'Association MSF a décidé d'enregistrer les produits des refacturations aux autres entités du Mouvement sur la ligne « Ventes de prestations de services » au lieu de « Autres produits ».

Ceci afin de répondre à une meilleure appréciation de la nature des refacturations.

Changement de clés de répartition du CROD

Chaque année, l'Association MSF répartit environ 3 % de ses dépenses entre les différentes rubriques du Compte de résultat par origine et destination (CROD). Ces dépenses, dites « transverses », ne peuvent être affectées directement à l'une des trois catégories du CROD. Elles concernent notamment

des charges mutualisées, telles que le support informatique et les services généraux.

Sur décision du Conseil d'Administration de l'Association MSF, après avis favorable de la Commission financière et conformément aux dispositions des articles 432-10 et 432-13 du règlement n° 2018-06 du 6 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, les clés de répartition utilisées pour l'affectation analytique de ces charges transverses ont été révisées. Cette évolution s'appuie sur les nouveaux outils de gestion des ressources humaines déployés par l'Association.

Cette révision permet de disposer d'informations plus fiables, plus objectives et plus cohérentes pour le calcul des clés de répartition. Ainsi, la ventilation des dépenses transverses de la Direction des services informatiques (DSI) n'est désormais plus fondée sur des données déclaratives, mais sur les équivalents temps plein (ETP) contractualisés au siège de l'Association, tels qu'enregistrés dans le système d'information RH.

De même, la répartition des dépenses transverses des Services généraux ne repose plus sur les surfaces occupées (en mètres carrés), mais sur le nombre d'ETP travaillant au siège de l'Association, selon les données issues du système d'information RH.

À périmètre constant et pour un même volume de dépenses reventilées en 2025, ces deux évolutions ont pour effet de réduire la part des coûts affectés au fonctionnement au profit des coûts liés à la recherche de fonds et à la mission sociale.

Comparatif du changement de la clé DSI sur les montants 2025

	2025	2024	2025	2024	Écart en K€
	% des ETP contractualisés au siège	% déclaratif au siège	% des ETP contractualisés au siège	% déclaratif au siège	
Mission sociale	64 %	54 %	5 805	4 957	848
Recherche de fonds	12 %	2 %	1 130	141	989
Fonctionnement	24 %	44 %	2 191	4 029	-1 838
			9 126	9 126	0

Comparatif du changement de la clé SGX sur les montants 2025

	2025	2024	2025	2024	Écart en K€
	% ETP occupants Jaurès	% M ² occupés	% ETP occupants Jaurès	% M ² occupés	
Mission sociale	60 %	68 %	1 834	2 078	-244
Recherche de fonds	14 %	12 %	422	369	53
Fonctionnement	26 %	20 %	804	614	190
			3 060	3 060	0

Total impact

	2025	2024	Écart en K€
Mission sociale	7 639	7 035	604
Recherche de fonds	1 552	510	1 042
Fonctionnement	2 995	4 643	-1 648
	12 186	12 186	

1.2 Survenus après la clôture de l'exercice

L'Association MSF WaCA devient entièrement autonome au 1^{er} janvier 2026.

2. Description de l'objet social

Les missions sociales du groupe MSF France reflètent les missions sociales des différentes entités combinées.

Celles-ci sont détaillées dans les états financiers annuels de chacune d'entre elles.

Ainsi, l'Association MSF porte secours aux populations les plus vulnérables, développe des compétences médicales et opérationnelles locales, informe et sensibilise le public sur les situations de détresse auxquelles sont confrontées les équipes médicales et soutient la recherche et le développement dans le domaine médical.

Sa mission sociale d'assistance médicale aux populations les plus vulnérables se concrétise par :

- les interventions directes (équipes nationales et internationales en poste sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées par l'Association MSF seule, conjointement avec d'autres sections MSF ou menées uniquement pour le compte d'autres sections MSF;
- les activités de support aux opérations qui regroupent le pilotage, la coordination, l'évaluation des programmes et l'appui technique fourni aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement, gestion administrative et formation). Ce support est déployé depuis le siège parisien, complété des équipes basées à Dubaï, New York, Tokyo, Sydney, Dakar, Nairobi et Abidjan. Les équipes de support ainsi décentralisées sont en charge de certains programmes et projets sous la responsabilité des directions opérationnelle et médicale de l'Association MSF. Elles participent à définir et mettre en œuvre le plan stratégique médico-opérationnel de l'Association.

Les soutiens financiers à d'autres organismes concourent au déploiement opérationnel de MSF sur les terrains.

La mission sociale d'information et de sensibilisation du public de l'Association MSF correspond aux actions de témoignage et de communication centrées sur les activités opérationnelles de MSF et leurs contextes visant à informer et sensibiliser le public.

La mission de recherche et développement dans le domaine médical prend la forme d'une contribution financière à plusieurs initiatives du Mouvement MSF, telles que les activités de la Campagne d'accès aux médicaments essentiels (CAME) et de la Drugs for Neglected Diseases Initiative (DNDi).

La Fondation MSF ancre son action dans le changement de pratiques à grande échelle. Pour atteindre cet objectif, ses projets se concentrent sur trois domaines principaux :

- Innovation technologique : elle développe des solutions aux problèmes de terrain basées sur des innovations technologiques.
- Recherche médicale appliquée : pour valider de nouveaux protocoles médicaux, elle soutient la recherche médicale menée par d'autres acteurs institutionnels. Ces recherches, réalisées sur le terrain, sont choisies pour leur potentiel transformatif.
- La connaissance humanitaire : au sein de la Fondation, le Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires (CRASH) vise à stimuler le débat et la réflexion critique sur les pratiques de terrain et plus généralement sur le monde humanitaire.

L'Association MSF Logistique est la principale centrale d'approvisionnement (matériels et médicaments) de l'Association MSF. Elle intègre l'ensemble des métiers de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'achat jusqu'au transport de marchandises, et propose également des services logistiques.

Les activités de recherche, les études épidémiologiques et les formations médicales de l'Association Epicentre viennent en appui des projets opérationnels de MSF.

Le Mouvement MSF s'est doté, au sein du groupe MSF France, d'une société : Medicine Market Place (**MMP ACCESS DMC**) afin de fournir aux patients de pays à revenu faible ou intermédiaire, un accès rapide, stable et équitable à certains médicaments contre les maladies chroniques qui ne sont pas disponibles, que ce soit de manière permanente ou temporaire.

Enfin, la **SCI MSF**, propriétaire du siège parisien de MSF France, héberge les activités de l'ensemble des équipes basées à Paris.

3. Principes, règles et méthodes comptables combinées

3.1 Définition et périmètre de combinaison

Les entités ci-dessous ont été intégrées globalement, pour 100 % de leur activité, dans la combinaison des comptes au 31 décembre 2025 et constituent le « groupe MSF France » :

- Médecins Sans Frontières (Association RUP*) – entité combinante
- Médecins Sans Frontières Logistique (Association)
- Epicentre (Association)
- Fondation Médecins Sans Frontières (Fondation RUP*)
- SCI Médecins Sans Frontières (Société Civile Immobilière)
- MMP ACCESS DMC (SARL basée à Dubaï)

Les comptes combinés sont l'équivalent des comptes consolidés pour un ensemble d'entités dont l'unité et la cohésion proviennent de circonstances autres que celles prévues à l'article 357-1 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales. Ainsi, l'Association MSF combine les entités qui concourent à ses missions par la mise en œuvre d'activités spécialisées et complémentaires. Les Conseils d'Administration des entités du groupe sont statutairement composés d'administrateurs de l'Association MSF.

*Reconnue d'utilité publique.

ENTITÉS COMBINÉES AVEC L'ASSOCIATION MSF	STATUT JURIDIQUE	ACTIVITÉS
MSF LOGISTIQUE	Association	Achats, conditionnement, stockage et affrètement des médicaments et du matériel, médical ou non médical, destinés aux missions.
EPICENTRE	Association	Recherche épidémiologique, études médicales, support informatique et formation du personnel médical.
FONDATION MSF	Fondation	Apport de solutions innovantes aux problématiques rencontrées sur les terrains. Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires en France et à l'étranger.
MMP ACCESS DMCC	SARL	Garantit l'achat et l'acheminement de médicaments de qualité européenne à prix coûtant pour des patients atteints de maladies chroniques.
SCI MSF	SCI	Propriétaire du siège parisien, avenue Jean-Jaurès (75019).

Le groupe MSF France a développé un partenariat privilégié avec certaines sections non opérationnelles du Mouvement MSF. Il s'agit de MSF Australie, MSF Japon et MSF USA. Ces sections sont juridiquement de droit national, elles présentent des comptes annuels indépendants et ne font pas partie du périmètre de combinaison, leurs Conseils d'Administration n'étant pas contrôlés par celui de l'Association MSF.

3.2 Principes généraux de combinaison

Le bilan et le compte de résultat combinés résultent du cumul des comptes annuels des différentes associations, fondation et sociétés comprises dans le périmètre, éventuellement après retraitements et reclassements (harmonisation des plans de comptes). Les comptes réciproques, actifs et passifs, charges et produits, sont éliminés sans incidence sur le résultat combiné. Les profits et pertes internes, et les éventuelles provisions constatées sur des opérations internes, sont également éliminés. Ces éliminations ont une incidence sur le résultat combiné.

3.3 Méthodes comptables retenues

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- coût historique ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par :

- le règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 pour se conformer aux exigences du nouveau règlement ANC n°2022-06 ;
- le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifie le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général du 30 novembre 2023 ;
- le règlement ANC n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droits privé à but non lucratif ;
- le règlement ANC n°2022-04 du 30 juin 2022 complétant et modifiant le règlement, ci-avant, n°2018-06 du 5 décembre 2018 ;
- le règlement ANC n°2014-03 relatif au Nouveau plan comptable général modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07 ;
- le règlement ANC n°2020-01 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques, dont le Livre III traite plus spécifiquement des comptes combinés.

Les comptes, établis en euros, couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année de clôture. Les principales méthodes utilisées, comprenant les retraitements de combinaison, sont listées ci-dessous.

4. Règles et méthodes comptables du bilan

4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de réalisation (prix d'achat et frais accessoires, hors coûts de formation). Elles sont généralement amorties sur une période comprise entre 3 et 15 ans, selon le mode linéaire.

4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations situées en France sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du règlement CRC n°2004-06 (prix d'achat et frais accessoires).

Elles sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée réelle d'utilisation prévue de chaque élément.

Les dotations aux amortissements qui en découlent figurent en dotations aux amortissements d'exploitation dans le compte de résultat.

Terrains	Non amorti
Structures	Linéaire 20 à 60 ans
Façades	Linéaire 15 à 20 ans
Constructions	Linéaire 20 ans
Agencements/Aménagements	Linéaire 15 à 20 ans
Installations générales	Linéaire 5 à 20 ans
Équipements techniques	Linéaire 15 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire 3 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire 3 à 8 ans
Mobilier	Linéaire 3 à 20 ans

Les véhicules et les ordinateurs, qui subissent une usure accélérée, ainsi que les constructions et équipements, qui n'ont pas vocation à être conservés, sont comptabilisés directement dans les comptes de charges des pays d'intervention.

4.3 Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'acquisition hors frais accessoires. À la clôture de l'exercice, lorsque celle-ci est supérieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

4.4 Legs et donations destinés à être cédés

L'Association MSF et la Fondation MSF sont habilitées à recevoir des libéralités.

Les biens et dettes reçus par legs, y compris les frais notariés, sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par le Conseil d'Administration, en l'absence de condition suspensive.

En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

À la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- dans le compte « Donation temporaire d'usufruit », la valeur de marché des actifs financiers cédés temporairement. L'Association MSF ou la Fondation MSF étant bénéficiaire des intérêts générés par ces actifs ;
- dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;
- dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

Les passifs provenant des legs ou donations sont constitués :

- des dettes dont le défunt ne s'était pas libéré au jour de son décès ;
- des dettes grevant le bien transféré y compris des frais de notaires afférents ;
- de toutes les obligations résultant des stipulations du testateur ou du donateur que l'Association s'engage à assumer en conséquence de l'acceptation du legs ou de la donation.

Les dettes sont comptabilisées dans le compte « Dettes des legs ou donations ».

La partie des ressources constatée dans les produits de l'exercice et non encore encaissée à sa clôture est comptabilisée au passif dans les « Fonds reportés liés aux legs ou donations ».

Les « Fonds reportés liés aux legs ou donations » sont apurés au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation, avec pour contrepartie un produit d'« Utilisation des fonds reportés ».

Les revenus et les charges afférents aux biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés, qui surviennent après la date d'acceptation, sont directement inscrits en compte de résultat dans les comptes « Autres charges sur legs ou donations » et « Autres produits sur legs ou donations » sans qu'ils viennent amender les sommes inscrites au bilan.

Sur décision des Conseils d'Administration de l'Association MSF et de la Fondation MSF, les valeurs des actifs et des passifs du legs ou de la donation, valorisés et comptabilisés à la date d'acceptation, peuvent être corrigés sur la base d'informations obtenues postérieurement à la date d'acceptation de la libéralité. Les montants inscrits en fonds reportés au titre de cette libéralité s'en trouveront corrigés d'autant.

En cas de perte de valeur des éléments d'actifs non réalisés, des dépréciations sont constatées.

Enfin, la gestion temporaire d'un bien légué ou donné entraîne la comptabilisation en résultat d'exploitation des loyers perçus et des charges de fonctionnement correspondantes.

4.5 Stocks et en-cours

Les stocks concernent principalement les stocks de médicaments, livres et matériels médical, logistique et informatique.

Stocks de matières et autres approvisionnements

Ils sont valorisés pour leur coût d'acquisition correspondant au prix d'achat et selon la méthode du « premier entré, premier sorti ». Une dépréciation est calculée lorsque la valeur d'inventaire à la clôture est inférieure au coût d'acquisition.

Stocks de marchandises

Ils concernent les marchandises entreposées par MSF Logistique et destinées à être soit utilisées sur les terrains d'intervention du groupe MSF France, soit vendues aux missions menées par d'autres sections du Mouvement MSF ou à d'autres ONG. Ils se composent de stocks de marchandises médicales et logistiques ainsi que de véhicules tout-terrain. Ils sont évalués selon la méthode du « prix de revient moyen pondéré » constitué du prix des marchandises et des frais accessoires d'achats.

Les règles de dépréciation des stocks sont les suivantes par catégorie de stock :

- les articles en stock ayant une date de péremption sont dépréciés au regard de leur rotation et du temps restant à courir avant leur obsolescence ;
- les articles n'ayant pas eu de mouvement en stock au cours des trois dernières années à la date de clôture annuelle sont dépréciés par tranches en fonction de l'antériorité de la rotation de stock ;
- les articles enregistrés dans le dépôt « destruction » sont dépréciés à 100 %.

4.6 Créances clients, usagers, dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsqu'elles présentent un risque de non-recouvrement.

Elles sont enregistrées sous deux rubriques :

- les créances sur entités du Mouvement MSF France, au titre des facturations à l'euro l'euro, aux autres entités du Mouvement MSF ;
- les créances sur clients et comptes rattachés, au titre des facturations émises localement par les missions terrain.

Il en va de même pour les dettes fournisseurs et comptes rattachés, enregistrées sous ces mêmes deux rubriques.

Les créances et les dettes en devises sont valorisées aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de conversion qui, en cas de perte latente, impliquent la comptabilisation d'une provision pour pertes de change.

4.7 Créances autres

Financements institutionnels

Les financements institutionnels sont comptabilisés en produits dès qu'ils sont accordés par les bailleurs, c'est-à-dire dès réception de la notification des décisions d'attribution, et non lors des encaissements des fonds. En contrepartie, le compte « Subvention à recevoir » est débité.

Il est crédité lors des versements effectifs des fonds par le débit d'un compte de trésorerie.

À la clôture de chaque exercice, chaque entité du groupe MSF France comptabilise, convention par convention, les écritures nécessaires afin que les produits correspondent aux dépenses présentées aux bailleurs sur l'exercice, et ce, dans les limites financières fixées par les décisions d'attribution des bailleurs.

Lorsqu'à la fin de la période d'éligibilité de la convention, une entité du groupe MSF France présente au bailleur des dépenses inférieures à sa quote-part de financement, l'ensemble du produit de la subvention non encore encaissé est reconnu et la créance correspondante dépréciée dans l'attente de l'accord du bailleur.

Certains financements institutionnels comportent des conditions suspensives. Ces clauses subordonnent la validité de l'octroi du financement à la réalisation d'une condition sine qua non. En l'absence de réalisation, la décision d'attribution est donc nulle. C'est, par exemple, le cas d'une condition d'obtention d'un cofinancement. L'octroi définitif de ces financements n'étant acquis qu'après la levée des conditions suspensives, ils ne sont enregistrés en produits qu'une fois la condition levée.

Les grants à recevoir

Sont enregistrés dans cette rubrique les dons des personnes physiques et morales, à recevoir des sections collectrices du Mouvement MSF.

Les sections américaine, japonaise et australienne, ainsi que les autres sections de MSF qui apportent les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des opérations de l'Association, assurent les collectes en leur nom et sont tenues par le Resource Sharing Agreement, accord financier pluriannuel international du Mouvement MSF, de reverser une partie de leur collecte à l'Association.

4.8 Valeurs mobilières de placements

En cours d'exercice, la comptabilisation des plus-ou moins-values réalisées sur les valeurs mobilières de placement s'effectue selon la méthode « premier entré, premier sorti ». En fin d'exercice, l'Association MSF et la Fondation MSF vendent et rachètent immédiatement leurs placements afin de les valoriser aux cours officiels du 31 décembre de l'exercice.

Les placements souscrits en devises étrangères, les avoirs en devises détenus en France et à l'étranger (comptes bancaires et caisses) sont valorisés aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de change passés en gains et/ou pertes de change au compte de résultat.

4.9 Disponibilités

Les disponibilités sont composées des comptes de banques et caisses. Les dons reçus en chèques jusqu'à fin janvier de l'année suivante, et datés de l'exercice de clôture, sont rattachés aux produits de l'exercice clos et inscrits en banque à la clôture de l'exercice.

4.10 Fonds propres

Ils comprennent :

Les fonds propres sans droits de reprises

Ce poste comprend les fonds statutaires de l'Association MSF, le fonds associatif de MSF Logistique, la dotation initiale de la Fondation MSF et la dotation statutaire de la Fondation.

Les réserves

Le fonds de générosité publique :

Ce poste correspond à la part des fonds propres du groupe MSF France provenant des ressources de générosité du public non encore utilisées et non affectées.

La réserve d'investissement issue de la générosité du public :

Ce poste présente la part des fonds propres du groupe MSF France provenant des ressources collectées auprès du public non encore utilisées, destinées au remboursement de l'emprunt contracté par la SCI MSF pour l'acquisition du siège de l'Association MSF. À la fin de chaque exercice, il matérialise le solde de l'emprunt à rembourser par des fonds issus de la générosité du public.

Chaque année, par affectation des réserves du groupe, tel que décidé par l'Assemblée Générale, il est diminué de l'annuité d'emprunt remboursée sur l'exercice.

Le Fonds de réserves :

Le Fonds de réserves représente la part des fonds propres du groupe MSF France non affectée en fonds de générosité publique ou en réserves d'investissement.

4.11 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement n°2018-06 de l'ANC. Lorsque des fonds sont affectés par des testateurs, des donateurs ou des tiers à des projets définis, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « Report en fonds dédiés ». Ceci matérialise comptablement l'engagement pris par le groupe MSF France de poursuivre la réalisation des dites volontés, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés est repris, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, par la contrepartie du compte « Utilisation des fonds dédiés », inscrit au compte de résultat.

4.12 Provisions pour risques et charges

Le groupe MSF France applique les règles de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges (ANC n° 2014-03). Ces provisions permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant ne peuvent être déterminés précisément.

Ainsi une provision est comptabilisée à la clôture si les entités du groupe MSF France ont une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources sans contrepartie future attendue.

Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation des ressources nécessaires à l'extinction des obligations. Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de l'analyse de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des réclamations formalisées et de leurs probabilités de réalisation.

5. Règles et méthodes comptables du compte de résultat

5.1 Présentation du compte de résultat

Le modèle de compte de résultat adopté par l'Association est conforme au règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018, pour se conformer aux exigences du nouveau règlement ANC n° 2022-06.

Le CROD ainsi que le compte d'emploi annuel des ressources (CER) complètent la lecture de l'utilisation des fonds reçus par le groupe MSF France.

5.2 Dépenses pour les missions

Les dépenses engagées par les missions de l'Association MSF sont comptabilisées sur les terrains d'intervention ou depuis le siège pour le compte des missions selon des modalités différentes : la date comptable des dépenses enregistrées depuis le siège coïncide avec la date de livraison du bien ou la date de la réalisation effective de la prestation de service quand les dépenses effectuées par les missions (achats de matériels, salaires des employés nationaux, transports locaux...) peuvent être comptabilisées à la date de leur paiement dans un outil de comptabilité de caisse.

5.3 Résultat financier

Le résultat financier sur les valeurs mobilières de placement est comptabilisé conformément aux règles relatives à la détermination des plus-ou moins-values réalisées et des moins-values latentes précisées au point 4.8 « Valeurs mobilières de placement ».

Le résultat sur les opérations de change est comptabilisé en exploitation lorsqu'il est généré par :

- les dotations et reprises des provisions pour pertes de change latentes (sur les dettes et créances en devises à la clôture) ;
- le règlement des créances et des dettes en devises à un taux de change différent de celui utilisé à leur enregistrement.

Le résultat sur les opérations de change est comptabilisé en financier lorsqu'il est généré par :

- la réévaluation au cours de clôture des comptes de banques et caisses en devises étrangères ;
- les opérations de transferts et d'approvisionnement de trésorerie ;
- les opérations de couverture de change réalisées par le siège.

5.4 Gains et pertes de change

Selon la nature des opérations (exploitation ou financière), le résultat net des gains et pertes de change par devise est comptabilisé en **exploitation** dans les rubriques « Autres produits » et « Autres charges » lorsqu'il est généré par :

- le règlement des créances et des dettes en devises à un taux de change différent de celui utilisé à leur enregistrement.

Le résultat net des gains et pertes de change par devise est comptabilisé en financier lorsqu'il est généré par :

- l'impact de la réévaluation au cours de clôture des comptes de banques et caisses en devises étrangères ;
- les opérations de transferts et d'approvisionnement de trésorerie ;
- les opérations de couverture de change réalisées par le siège.

6. Règles et méthodes du hors-bilan

6.1 Contributions volontaires en nature

Il s'agit de contributions réalisées par une personne physique ou morale apportant au groupe MSF France un travail, des biens ou services à titre gratuit nécessaires à la réalisation de l'objet des entités du Groupe. Elles sont présentées au pied du compte de résultat de l'exercice.

Les principales contributions volontaires en nature au groupe MSF France correspondent à :

- des médicaments et équipements médicaux ;
- des équipements logistiques ;
- du bénévolat.

Compte tenu des difficultés rencontrées pour obtenir l'exhaustivité et l'homogénéité des contributions concernées, le groupe MSF France n'en comptabilise qu'une partie. Néanmoins, par voie déclarative, les terrains produisent en fin d'exercice un état récapitulatif de l'ensemble des biens et/ou prestations de services dont les missions ont bénéficié.

Ces renseignements quantitatifs, lorsqu'ils sont suffisamment fiables, sont donnés à titre informatif dans l'annexe des comptes (voir 8.5).

6.2 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière estimées à la clôture de l'exercice ne font l'objet d'aucune provision dans les comptes annuels combinés, et sont évalués conformément à la recommandation ANC n° 2013-02.

Leur montant est indiqué dans la note 7.5.

Les indemnités de fin de carrière sont calculées selon la méthode des unités de crédit projeté, qui consiste à projeter les droits de chaque salarié à la date de son départ en retraite. Le calcul tient compte de l'inflation des salaires et de la probabilité que le salarié soit toujours dans les effectifs à la date de son départ en retraite. Il est effectué par chaque entité du groupe MSF France qui retient pour le calcul de la provision ses propres critères de taux moyen d'augmentation de salaire, d'actualisation, de charges sociales et de rotation du personnel. Les hypothèses actuarielles retenues peuvent donc être différentes d'une entité à l'autre.

L'âge de départ à la retraite pris pour hypothèse, fonction de l'âge des salariés, est compris entre 62 et 64 ans pour toutes les entités.

6.3 Libéralités

Les biens meubles ou immeubles reçus par legs, donations ou assurances-vie sont inscrits en « Engagements reçus » pour leur valeur estimée nette des charges pouvant les grever, lorsque les actifs et passifs connus à la clôture n'ont pas encore été acceptés par le Conseil d'Administration.

6.4 Régime fiscal

Les entités combinées ne sont pas assujetties aux impôts commerciaux, à l'exception de l'Association MSF pour ses activités lucratives accessoires sectorisées depuis le 1^{er} janvier 2014.

Les entités non soumises aux impôts commerciaux ainsi que l'Association MSF pour ses activités non lucratives sont cependant redevables de l'impôt à taux réduit sur les revenus de capitaux mobiliers, à l'exception de la Fondation MSF.

7. Détail du bilan et du compte de résultat au 31 décembre 2025

7.1 Détail de l'actif immobilisé

Immobilisations brutes

La variation nette de 7 744 milliers d'euros d'immobilisations incorporelles s'explique principalement par 1 553 milliers d'euros d'immobilisations en cours sur le projet de changement d'outils opérationnels pour la gestion des commandes et

des stocks, porté par MSF Logistique (projet « Révision SI »), et pour 4 219 milliers d'euros d'immobilisations en cours liés à la seconde phase du projet « SI Finance » sur l'ensemble des entités du groupe MSF France.

En milliers d'euros	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	27 091	15 097	7 353	34 835
Frais de développement	0	0	0	0
Donations temporaires d'usufruit	483	0	0	483
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	18 500	8 427	0	26 927
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	8 108	6 670	7 353	7 425
Immobilisations corporelles	138 047	2 401	1 057	139 391
Terrains	50 053	0	0	50 053
Constructions	50 303	5	11	50 297
Installations techniques, matériels et outillages industriels	37 165	1 873	98	38 940
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	526	523	949	100
Immobilisations financières	3 987	213	20	4 180
Prêts	2 612	0	20	2 592
Autres immobilisations financières	1 375	213	0	1 588
TOTAL	169 125	17 711	8 430	178 406

Voir également règles et méthodes : 4,1 et 4,2

Ventilations des augmentations des immobilisations

En milliers d'euros	VENTILATION DES AUGMENTATIONS					Total
	VIREMENTS		ENTRÉES			
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations	
Immobilisations incorporelles	7 251	0	7 758	0	89	15 097
Frais de développement	0	0	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	7 251	0	1 176	0	0	8 427
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	0	0	6 581	0	89	6 670
Immobilisations corporelles	958	0	1 443	0	0	2 401
Constructions	0	0	5	0	0	5
Installations techniques, matériels et outillages industriels	942	0	931	0	0	1 873
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	16	0	507	0	0	523
Immobilisations financières	0	0	213	0	0	213
Participations	0	0	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	213	0	0	213
TOTAL	8 208	0	9 414	0	89	17 711

Ventilation des diminutions de l'exercice

En milliers d'euros	VENTILATION DES DIMINUTIONS					Total
	VIREMENTS		SORTIES			
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service	
Immobilisations incorporelles	7 244	2	0	0	107	7 353
Frais de développement	0	0	0	0	0	0
Donations temporaires d'usufruit	0	0	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	0	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours, avancées et acomptes	7 244	2	0	0	107	7 353
Immobilisations corporelles brutes	965	0	20	0	73	1 057
Terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	11	11
Installations techniques, matériels et outillages industriels	16	0	20	0	62	98
Immobilisations corporelles en cours, avancées et acomptes	949	0	0	0	0	949
Immobilisations financières brutes	0	20	0	0	0	20
Prêts	0	20	0		0	20
TOTAL	8 208	22	20	0	180	8 430

Amortissements

En milliers d'euros	Durée utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles			11 570	2 819	0	14 390
Frais de développement		Linéaire	0	0	0	0
Donations temporaires d'usufruit		Linéaire	0	97	0	97
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	3 à 10 ans	Linéaire	11 570	1 426	0	12 997
Immobilisations incorporelles en cours, avancées et acomptes		Linéaire	0	1 296	0	1 296
Immobilisations corporelles brutes			28 879	3 709	77	32 512
Terrains	n/a	n/a	0	0	0	0
Constructions	30 ans	Linéaire	10 337	1 352	15	11 674
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 à 30 ans	Linéaire	18 542	2 357	62	20 838
Immobilisations corporelles en cours, avancées et acomptes		Linéaire	0	0	0	0
TOTAL			40 450	6 528	77	46 901

Ventilation des augmentations des amortissements

En milliers d'euros	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles	Total
Immobilisations incorporelles amort. et dépr.	0	2 819	0	0	2 819
Amortissements des donations temporaires d'usufruit	0	97	0	0	97
Amortissements et dépréciations des concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	0	1 426	0	0	1 426
Dépréciations des immobilisations incorporelles en cours, avancées et acomptes	0	1 296	0	0	1 296
Immobilisations corporelles amort. et dépr.	0	3 709	0	0	3 709
Amortissements et dépréciations des constructions	0	1 352	0	0	1 352
Amortissements et dépréciations des installations techniques, matériels et outillages industriels	0	2 357	0	0	2 357
TOTAL	0	6 528	0	0	6 528

Ventilation des diminutions des amortissements

En milliers d'euros	VENTILATION DES DIMINUTIONS			Total
	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service	
Amortissements et dépréciations des constructions	0	0	15	15
Amortissements et dépréciations des installations techniques, matériels et outillages industriels	0	20	42	62
Amortissements et dépréciations des installations techniques, matériels et outillages industriels	0	0	3	3
Amortissements et dépréciations des autres immobilisations corporelles	0	20	39	59
TOTAL	0	20	57	77

7.2 Détail de l'actif circulant

Stocks et en-cours

Valorisation brute des stocks et en-cours :

En milliers d'euros	2025	2024
Stock de matériels et autres approvisionnements	156	496
Stock logistique et guideline	152	493
Stock médical et non médical	4	3
Stock de marchandises	33 809	34 990
Stock logistique, médical et nourriture	33 690	34 878
Boutique_Ventes à distance (VAD)	119	113
Stock de marchandises	310	0
TOTAL	34 276	35 486

Voir également règles et méthodes : 4,5

Compte tenu de la rotation de certains produits et de leur obsolescence, les stocks de marchandises de MSF Logistique ont été dépréciés de 1 816 milliers d'euros en 2025, ce qui représente 5,3 % de la valeur brute en stock.

Créances brutes clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	2025	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
MSF Australie	279	279	0
MSF Belgique	4 139	4 139	0
MSF Canada	41	41	0
MSF Danemark	18	18	0
MSF Allemagne	0	0	0
MSF Grèce	1	1	0
MSF Pays-Bas	8 459	8 459	0
MSF International	1 535	1 535	0
MSF Italie	31	31	0
MSF Japon	6	6	0
MSF Luxembourg	1	1	0
MSF Norvège	116	116	0
MSF Afrique du Sud	39	39	0
MSF Espagne	4 852	4 852	0
MSF Supply	379	379	0
MSF Suède	44	44	0
MSF Suisse	8 184	8 184	0
MSF Royaume-Uni	125	125	0
Créances clients sur entités extérieures	3 819	3 819	0
TOTAL	32 069	32 069	0

Voir également règles et méthodes : 4,6

Les **créances clients et comptes rattachés** sont à moins d'un an. Ils se répartissent comme suit entre les différentes entités combinées :

En milliers d'euros	Créances clients et comptes rattachés
Médecins sans Frontières	17 790
MSF Logistique	13 474
Epicentre	805
Fondation MSF	0
SCI MSF	0
MMP ACCESS DMCC	0
TOTAL	32 069

Créances autres

En milliers d'euros	2025	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Grants à recevoir	65 628	65 628	0
MSF Canada	31	31	0
MSF République tchèque	450	450	0
MSF Danemark	45	45	0
MSF Allemagne	1 400	1 400	0
MSF Grèce	77	77	0
MSF Hong Kong	6	6	0
MSF International	5 279	5 279	0
MSF Italie	30	30	0
MSF Japon	12 755	12 755	0
MSF Corée du Sud	196	196	0
MSF Luxembourg	71	71	0
MSF Mexique	0	0	0
MSF Norvège	21	21	0
MSF Suède	0	0	0
MSF Suisse	527	527	0
MSF Royaume-Uni	5 202	5 202	0
MSF USA	39 537	39 537	0
Financements à recevoir	9 362	9 362	0
Wellcome et GAVI - Choléra	2 406	2 406	0
CEPI* - Ebola et fièvre de Lassa	1 890	1 890	0
Expertise France - R21	1 185	1 185	0
WHO* - Méningite	940	940	0
EDCTP* - Paludisme	809	809	0
ANRS-IRD - Tuberculose	219	219	0
EDCTP* - TB et fièvre jaune	430	430	0
Financements privés à recevoir divers	1 485	1 485	0
Autres Créances	8 367	8 367	0
Fournisseurs débiteurs	329	329	0
Avances terrain	0	0	0
Personnel	1 338	1 338	0
Organismes sociaux	83	83	0
Taxes assimilées	1 272	1 272	0
Produits à recevoir	1 061	1 061	0
Diverses	4 284	4 284	0
TOTAL	83 357	83 357	0

Voir également règles et méthodes : 4,7

- *CEPI : Coalition for Epidemic Preparedness Innovations.
- *EDCTP : European and Developing Countries Clinical Trials Partnership.
- *WHO : World Health Organization.

Les **autres créances** sont à moins d'un an. Elles se répartissent comme suit entre les différentes entités combinées :

En milliers d'euros	Autres créances
Médecins sans Frontières	68 708
MSF Logistique	5 404
Epicentre	9 192
Fondation MSF	51
SCI MSF	0
MMP ACCESS DMCC	2
TOTAL	83 357

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance comprennent principalement les marchandises, consommables et équipements facturés aux missions, et non encore réceptionnées sur les terrains d'intervention.

En milliers d'euros	Charges constatées d'avance
Médecins sans Frontières	7 828
MSF Logistique	528
Epicentre	53
Fondation MSF	0
SCI MSF	141
MMP ACCESS DMCC	0
TOTAL	8 550

En milliers d'euros	2025	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Médecins sans Frontières	7 828	7 828	0
MSF Logistique	528	528	0
Epicentre	53	53	0
Fondation MSF	0	0	0
SCI MSF	141	69	71
MMP ACCESS DMCC	0	0	0
TOTAL	8 550	8 478	71

Valeurs mobilières de placement

Sur l'ensemble de l'exercice, ce sont 844 milliers d'euros d'intérêts qui ont été réalisés sur les « valeurs mobilières de placement », principalement à travers des dépôts à terme (DAT).

Banque	Type	Montant placé	Début	Échéance	Taux	Produit financier 2025 valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	Dont intérêt couru	Valeurs mobilières de placement fin d'exercice	Plus-value latente	Nbre de parts
BNP	Livret	n.a	n.a	n.a	n.a	360	0	0	n.a	n.a
BNP	DAT	30 000	02/10/2024	02/01/2025	3,5 %	6	0	0	n.a	n.a
BNP	DAT	15 000	14/01/2025	14/02/2025	3,0 %	39	0	0	n.a	n.a
BNP	DAT	15 030	20/02/2025	20/03/2025	2,7 %	32	0	0	n.a	n.a
BNP	DAT	15 060	20/03/2025	20/06/2025	2,6 %	97	0	0	n.a	n.a
BNP	DAT	15 165	23/06/2025	23/07/2025	2,1 %	26	0	0	n.a	n.a
BRED	DAT	20 000	15/01/2025	17/02/2025	3,0 %	55	0	0	n.a	n.a
BRED	DAT	20 000	20/02/2025	20/03/2025	2,7 %	42	0	0	n.a	n.a
BRED	DAT	20 000	21/03/2025	21/04/2025	2,5 %	43	0	0	n.a	n.a
BRED	DAT	20 000	25/04/2025	25/05/2025	2,3 %	38	0	0	n.a	n.a
CMU	DAT	10 000	27/08/2025	27/10/2025	2,3 %	38	0	0	n.a	n.a
BNP	DAT	1 800	02/10/2024	14/01/2025	3,5 %	0	0	0	n.a	n.a
BNP	DAT	2 000	14/01/2025	14/02/2025	3,0 %	5	0	0	n.a	n.a
BNP	DAT	2 400	20/02/2025	20/03/2025	2,7 %	5	0	0	n.a	n.a
BNP	DAT	2 410	20/03/2025	20/06/2025	2,6 %	16	0	0	n.a	n.a
BNP	DAT	2 430	23/06/2025	23/09/2025	2,1 %	13	0	0	n.a	n.a
CMU	DAT	2 000	03/10/2025	03/12/2025	2,2 %	7	0	0	n.a	n.a
CMU	DAT	868	09/04/2024	09/03/2025	4,0 %	6	0	0	n.a	n.a
CMU	DAT	868	07/03/2025	07/09/2025	2,5 %	11	0	0	n.a	n.a
CMU	DAT	868	17/09/2025	17/10/2026	2,3 %	6	6	874	n.a	n.a
BRED	Part sociale	10	19/12/2016	n.a	2,0 %	0	0	11	n.a	989
TOTAL						844	6	884		

Voir également règles et méthodes : 4.8

Disponibilités

Les disponibilités s'élèvent à **122 603** milliers d'euros au 31 décembre 2025 et se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	Médecins sans Frontières	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	MMP ACCESS DMCC	Total
Banques et CCP	83 636	7 139	501	6 144	220	10	97 648
Soldes trésoreries missions	24 715	0	105	0	0	0	24 820
Caisses	127	2	5	0	0	0	135
TOTAL	108 478	7 141	611	6 144	220	10	122 603

Voir également règles et méthodes : 4.9

L'Association MSF, MSF Logistique et la Fondation MSF, disposent de comptes à vue rémunérés en USD et en euros, ayant permis de générer 1 658 milliers d'euros de produits financiers comptabilisés en « autres intérêts et produits assimilés ».

Écarts de conversion Actif

En milliers d'euros	Médecins sans Frontières	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	MMP ACCESS DMCC	Total
Écarts de conversion actif	2 114	0	64	10	0	0	2 189

7.3 Détail du passif

Détail des fonds propres

En milliers d'euros	EXERCICE PRÉCÉDENT							
	Montant en début d'exercice		Affectation du résultat de l'exercice précédent			Mouvement des réserves de l'exercice précédent (financements des investissements)		
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise	1 499	0	0	0	0	0	0	0
Fonds de générosité publique	86 062	86 062	11 065	11 065	0	-7 383	-7 383	0
Réserve d'investissement collecté auprès du public affecté, non utilisée	24 605	24 605	0	0	0	-1 678	-1 678	0
Réserves	114 439	0	-3 867	0	-3 867	9 061	0	9 061
Résultat	7 198	11 065	-7 198	-11 065	3 867	0	0	0
TOTAL	233 803	121 732	0	0	0	0	-9 061	9 061

En milliers d'euros	EXERCICE EN COURS							
	Montant en début d'exercice après affectations de l'Assemblée Générale 2024	Augmentation de l'exercice		Diminution ou consommation de l'exercice		Montant en fin d'exercice avant affectation du résultat par l'Assemblée Générale		
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise	1 499	0	0	0	0	1 499	0	1 499
Fonds de générosité publique	89 744	0	0	0	0	89 744	89 744	0
Réserve d'investissement collecté auprès du public affecté, non utilisée	22 927	0	0	0	0	22 927	22 927	0
Réserves	119 633	0	0	0	0	119 633	0	119 633
Résultat	0	6 296	13 843	0	0	6 296	13 843	-7 547
TOTAL	233 803	6 296	13 843	0	0	240 099	126 513	113 585

Voir également règles et méthodes : 4.10

Par décision de l'Assemblée Générale du 6 juin 2025, le résultat combiné 2024, qui présentait un excédent de **7 198** milliers d'euros, a été réparti comme suit :

- en augmentation du fonds de générosité du public pour **3 682** milliers d'euros (11 065 milliers d'euros - 7 383 milliers d'euros), ledit fonds de générosité du public s'élevant désormais à **89 744** milliers d'euros ;
- en diminution de la réserve d'investissement collectée auprès du public, de la part de générosité publique destinée

au remboursement du prêt qui a financé l'acquisition du siège de l'Association MSF, pour un montant de **1 678** milliers d'euros. La réserve d'investissement collectée auprès du public résultant de l'opération ci-dessus s'élève désormais à **22 927** milliers d'euros ;

- en augmentation du fonds de réserves à hauteur de **5 194** milliers d'euros (9 061 milliers d'euros - 3 867 milliers d'euros), ledit fonds de réserves s'élevant désormais à **119 633** milliers d'euros.

Le résultat combiné 2025 s'explique comme suit :

En milliers d'euros	Médecins sans Frontières	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	MMP ACCESS DMCC	Total
Résultat comptes sociaux	8 604	-1 034	1	88	-252	-239	7 168
Retraitement de la marge sur charges constatée d'avance sur achat MSF Logistique	588	0	0	0	0	0	588
Retraitement du report et de l'utilisation du fonds dédié Centre Jacques-Pinel	284	0	0	0	0	0	284
TOTAL	7 732	-1 034	1	88	-252	-239	6 296

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Les fonds reportés représentent le montant du produit net futur des legs et donations (prix de vente - passifs de succession - coûts de réalisation des actifs). Ils seront soldés

au moment de la réalisation du bien de la succession ou de la donation. Ils concernent l'Association MSF et la Fondation MSF et s'élevaient au 31 décembre 2025 à **14 347** milliers d'euros.

En milliers d'euros	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice
Fonds reportés liés aux legs ou donations Association MSF	12 395	6 348	5 545	13 197
Fonds reportés liés aux legs ou donations Fondation MSF	971	277	99	1 150
TOTAL	13 366	6 625	5 644	14 347

Fonds dédiés

En milliers d'euros	Montant à l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Montant à la clôture de l'exercice	Dont projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
			Montant global	Dont remboursement		
Subventions d'exploitation	0	0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes	1 446	2 431	238	89	3 639	0
MD235 R&D VEOLIA	222	108	90	0	240	0
10P03 E-Health Unit	0	778	0	0	777	0
Enveloppe d'investissement Green	1 224	1 546	148	89	2 622	0
Ressources liées à la générosité du public	4 881	206	806	0	4 281	0
WaCA Initiative	4 776	0	701	0	4 075	0
Érythrée	0	0	0	0	0	0
Fonds dédiés Sauvegarde en Méditerranée	8	0	8	0	0	0
Projet Alerte App Niger	3	0	3	0	0	0
Urgences climatiques	0	200	0	0	200	0
Urgence Cyclone Mayotte	94	0	94	0	0	0
Fonds dédiés Zakat	0	6	0	0	6	0
TOTAL	6 327	2 637	1 044	89	7 920	0

Voir également règles et méthodes : 4.11

Le détail des fonds dédiés est présenté dans chacune des annexes des entités du groupe MSF France.

Provisions pour risques et charges

Par nature (en milliers d'euros)	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice - utilisées	Diminutions : reprises de l'exercice - Non utilisées	Montant à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	2 287	2 793	441	1 659	4 445
Provisions pour charges	5 107	1 333	2 188	23	1 482
Provisions financières	0	0	0	0	0
Provisions exceptionnelles	0	0	0	0	0
TOTAL	7 394	4 126	2 629	1 682	5 927

Par entité (en milliers d'euros)

Association MSF	5 937	4 116	2 629	1 682	5 742
MSF Logistique	1 439	111	1 439	0	111
Epicentre	18	64	0	18	64
Fondation MSF	0	10	0	0	10
SCI MSF	0	0	0	0	0
MMP Access DMCC	0	0	0	0	0
TOTAL	7 394	4 301	4 068	1 700	5 927

Voir également règles et méthodes : 4.12

L'utilisation des reprises sur provisions pour risques concerne principalement des risques de contentieux fiscaux sur les missions ainsi que des fermetures de projets ou d'activités.

Emprunts bancaires et dettes assimilées

La SCI MSF a souscrit en octobre 2016 un emprunt de 35 000 milliers d'euros, sur une durée de 20 ans, pour financer l'acquisition d'un immeuble avenue Jean-Jaurès, siège parisien des entités du groupe MSF France.

Au 31 décembre 2025, 17 226 milliers d'euros ont été remboursés sur ces 35 000 milliers d'euros.

Par ailleurs, sont inscrites au bilan, pour un montant de 16 074 milliers d'euros, des dettes financières qui correspondent principalement, pour 15 979 milliers d'euros, à l'avance de trésorerie accordée par MSF USA à MSF Logistique en financement de son fonds de roulement.

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

En milliers d'euros	2025	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Dettes fournisseurs sur entités du Mouvement MSF	20 108	20 108	0	0
MSF Afrique de l'Est	37	37	0	0
MSF Afrique du Sud	4	4	0	0
MSF Allemagne	139	139	0	0
MSF Australie	174	174	0	0
MSF Autriche	84	84	0	0
MSF Belgique	7 792	7 792	0	0
MSF Brésil	1	1	0	0
MSF Canada	178	178	0	0
MSF Corée du Sud	24	24	0	0
MSF Danemark	9	9	0	0
MSF Espagne	363	363	0	0
MSF Espagne EA Unit - NBI Branch	361	361	0	0
MSF Grèce	11	11	0	0
MSF Hong Kong	4	4	0	0
MSF International	4 127	4 127	0	0
MSF Irlande	9	9	0	0
MSF Italie	420	420	0	0
MSF Japon	204	204	0	0
MSF Liban International	10	10	0	0
MSF Luxembourg	13	13	0	0
MSF Norvège	25	25	0	0
MSF Pays-Bas	269	269	0	0
MSF Portugal	0	0	0	0
MSF République tchèque	0	0	0	0
MSF Royaume-Uni	86	86	0	0
MSF Suède	33	33	0	0
MSF Suisse	3 967	3 967	0	0
MSF Suisse - Dakar Office	1 142	1 142	0	0
MSF Supply	300	300	0	0
MSF Taïwan	6	6	0	0
MSF USA	314	314	0	0
Réévaluation des dettes fournisseurs Mouvement MSF	3	3	0	0
Dettes fournisseurs sur entités extérieures	31 643	31 643	0	0
Fournisseurs extérieurs	12 962	12 962	0	0
Fournisseurs extérieurs terrain	4 978	4 978	0	0
Fournisseurs extérieurs Facture non parvenue (FNP)	13 703	13 703	0	0
TOTAL	51 751	51 751	0	0

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Les dettes sur les entités du Mouvement correspondent principalement aux dépenses de personnel expatrié, facturées à MSF France par les autres sections MSF.

L'ensemble des dettes fournisseurs est à moins d'un an. Elles se répartissent comme suit entre les différentes entités combinées :

En milliers d'euros	Dettes fournisseurs
Médecins sans Frontières	33 345
MSF Logistique	17 512
Epicentre	694
Fondation MSF	100
SCI MSF	92
MMP ACCESS DMCC	9
TOTAL	51 751

Dettes fiscales et sociales

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

En milliers d'euros	2025	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus
Dettes fiscales	9 364	9 364	0	0
Dettes sociales	34 213	34 213	0	0
Personnel	809	809	0	0
Organismes sociaux	12 682	12 682	0	0
Provisions liées aux personnels	20 723	20 723	0	0
TOTAL	43 577	43 577	0	0

Autres dettes

Par nature (en milliers d'euros)	2025	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus
Autres dettes	1 752	1 752	0	0
Financements privés perçus d'avance	2 259	2 259	0	0
Financements publics perçus d'avance	339	339	0	0
Grants à verser	1 679	1 679	0	0
TOTAL	6 029	6 029	0	0

MSF Suisse, MSF Espagne et Médecins du monde (MDM) ont prépayé à MSF Logistique le « stock urgence » mis à leur disposition. Les sommes correspondantes constituent des avances et acomptes reçus sur commandes.

Les **grants à reverser** correspondent à des contributions financières accordées par les entités du groupe MSF France ou à des dons affectés aux projets d'autres sections du Mouvement reçus pour leur compte par les entités du groupe MSF France.

Avances et acomptes reçus sur commandes

(en milliers d'euros)	2025	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 005	10 005	0	0

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance d'Épicentre correspondent à la quote-part des financements non consommée à la clôture.

En milliers d'euros	Produits constatés d'avance
Médecins sans Frontières	840
MSF Logistique	0
Épicentre	7 510
Fondation MSF	0
SCI MSF	0
MMP ACCESS DMCC	0
TOTAL	8 351

Détail des legs et donations

En milliers d'euros	Actif	Passif	
Donations temporaires d'usufruit	387	Fonds reportés liés aux legs ou donations	14 347
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	8 862	Dettes des legs ou donations	3 836
Créances reçues par legs ou donations	8 935		
TOTAL	18 183	18 183	

Au 31 décembre, le groupe MSF dispose de 18 183 milliers d'euros d'actifs concernant les legs et donations en cours de traitement et 3 836 milliers d'euros de dettes. Ainsi, les fonds reportés représentent le montant des produits nets futurs des legs et donations (prix de vente - passifs de succession - coûts de réalisation des actifs). Ils seront transformés en produits au moment de la réalisation du bien de la succession ou de la donation.

En milliers d'euros	2025	2024
PRODUITS	21 776	25 196
Montants perçus au titre des assurances-vie	3 518	3 654
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	9 782	11 204
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 874	1 977
Reprise de dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	55	187
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	5 547	8 175
CHARGES	9 675	14 360
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 050	2 012
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	167
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6 625	12 181
TOTAL	12 101	10 836

Sur l'exercice 2025, le groupe MSF France a comptabilisé 12 101 milliers d'euros de produits nets liés aux legs et donations.

7.4 DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT

Résultat d'exploitation

Les comptes combinés du groupe MSF constatent un excédent d'exploitation de **8 278** milliers d'euros. Le total des charges d'exploitation est de 624 959 milliers d'euros et les produits d'exploitation s'élèvent à 633 237 milliers d'euros.

Les charges et produits d'exploitation sont présentés par nature, catégorie d'activité et secteur géographique dans le compte de résultat par origine et destination et dans le compte d'emploi annuel des ressources (voir 9.1 Principes, règles et méthodes du CROD).

Le groupe MSF est soumis aux impôts commerciaux au titre des activités lucratives accessoires sectorisées dans l'Association MSF. L'activité lucrative représente moins de 0,1 % des produits et moins de 0,1 % des charges du groupe MSF. Elle concerne l'activité de partenariats de l'Association MSF.

Résultat financier

Voir également règles et méthodes : 5.3

Les charges et produits financiers s'élèvent respectivement à 8 311 et 6 769 milliers d'euros, générant un déficit financier net de **1 542** milliers d'euros.

Le résultat financier inclut principalement 8 014 milliers d'euros de différences négatives de change et 2 830 milliers d'euros de différences positives de change au 31 décembre 2025.

Les opérations de l'année (exploitation et financier) dégagent un déficit de change net de 692 milliers d'euros, imputable essentiellement à une perte de change de 8 014 milliers d'euros en 2025.

En milliers d'euros	Médecins sans Frontières	MSF Logistique	Fondation MSF	Epicentre	SCI MSF	MMP ACCESS DMCC	Total
Produits de change d'exploitation	5 144	0	0	0	0	15	5 159
Charges de change d'exploitation	667	0	0	0	0	0	667
RÉSULTAT DE CHANGE D'EXPLOITATION	4 477	0	0	0	0	15	4 492
Produits de change financiers	2 748	74	6	1	0	0	2 830
Charges de change financières	7 906	92	0	17	0	0	8 014
RÉSULTAT DE CHANGE FINANCIER	-5 157	-17	6	-16	0	0	-5 184
TOTAL	-681	-17	6	-16	0	15	-692

État séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger

Conformément à la mise en application pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 du règlement ANC n°2022-04 du 30 juin 2022, modifiant le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018, l'Association MSF produit un état synthétique des avantages et ressources provenant de l'étranger, sur l'exercice 2025. Les ressources prises en

compte dans cette synthèse sont les dons, les libéralités, les financements institutionnels et les dons en nature.

Elles sont regroupées par pays et par origine. Elles proviennent des outils internes (CRM des dons et des libéralités). Elles intègrent les éventuels retraitements et éliminations issus de la combinaison du groupe MSF France.

Afin de permettre un rapprochement plus aisé avec les données du compte de résultat, le pays « France » a été conservé.

En milliers d'euros	MONTANT TOTAL DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES						
	Cotisations	Concours publics et subventions d'exploitation	Ressources liées à la générosité du public	Contributions financières	Total numéraire	Dons en nature	Total
Autres pays < 3 K€ de ressources*	0	0	45	0	45	0	45
Afrique du Sud	0	0	0	17	18	0	18
Allemagne	0	0	1 627	13	1 640	0	1 640
Antilles néerlandaises	0	0	4	0	4	0	4
Australie	0	0	32 793	0	32 793	0	32 793
Autriche	0	0	114	0	114	0	114
Bahamas	0	0	33	0	33	0	33
Bangladesh	0	0	0	0	0	11	11
Belgique	0	0	319	0	319	0	319
Brésil	0	0	19	0	19	0	19
Canada	0	1 213	58	418	1 688	0	1 688
Congo, République démocratique du	0	0	0	0	0	108	108
Corée, République de	0	0	6 743	0	6 743	0	6 743
Danemark	0	0	49	0	49	0	49
Émirats arabes unis	0	0	1 095	0	1 095	321	1 415
Espagne	0	0	26	0	26	0	26
États-Unis d'Amérique	0	0	262 832	2 249	265 082	0	265 082
France	19	957	115 145	463	116 583	730	117 312
Grèce	0	0	81	0	81	0	81

suite ▶

	MONTANT TOTAL DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES						Total
	Cotisations	Concours publics et subventions d'exploitation	Ressources liées à la générosité du public	Contributions financières	Total numéraire	Dons en nature	
Haïti	0	0	0	0	0	18	18
Hong Kong	0	0	9	0	9	0	9
Irlande	0	0	50	0	50	0	50
Italie	0	0	55	0	55	0	55
Japon	0	0	45 459	0	45 459	0	45 459
Jordanie	0	0	0	0	0	99	99
Kenya	0	0	0	556	556	0	556
Liban	0	0	1	0	1	0	1
Luxembourg	0	0	117	0	117	0	117
Malawi	0	0	0	0	0	12	12
Maroc	0	0	10	0	10	0	10
Mexique	0	0	487	0	487	0	487
Monaco	0	0	108	0	108	0	108
Nigeria	0	0	0	0	0	33	33
Norvège	0	0	66	0	66	0	66
Nouvelle-Zélande	0	0	2 616	0	2 616	0	2 616
Palestine, État de	0	0	0	0	0	10	10
Pays-Bas	0	0	27	0	27	0	27
Pologne	0	0	4	0	4	0	4
Portugal	0	0	15	0	15	0	15
République arabe syrienne	0	0	0	16	16	48	63
République centrafricaine	0	0	0	0	0	48	48
Roumanie	0	0	3	0	3	0	3
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	0	0	6 443	3 944	10 387	0	10 387
Sénégal	0	0	2	78	80	0	80
Singapour	0	0	11	0	11	0	11
Soudan	0	0	0	0	0	653	653
Soudan du Sud	0	0	0	0	0	54	54
Suède	0	34	14	0	48	0	48
Suisse	0	251	10 582	5 636	16 469	0	16 469
Tchèque, République	0	0	453	0	453	0	453
Thaïlande	0	0	6	0	6	0	6
TOTAL	19	2 453	487 523	13 389	503 385	2 145	505 529

* Liste pays < 3 K€ ressources : Afghanistan / Albanie / Algérie / Andorre / Arabie Saoudite / Argentine / Bahreïn / Bélarus / Bénin / Bermudes / Bulgarie / Burkina Faso / Burundi / Cambodge / Cameroun / Chili / Chine / Chypre / Colombie / Congo / Costa Rica / Côte d'Ivoire / Croatie / Cuba / (République) Dominicaine / Egypte / Equateur / Estonie / Éthiopie / Fidji / Finlande / Gabon / Gambie / Guernesey / Guinée / Guyana / (Îles) Heard et MacDonald / Hongrie / Inde / Indonésie / Israël / (République démocratique populaire) Lao / Libye / Lituanie / Madagascar / Malaisie / Mali / Malte / (Îles) Mariannes du nord / Maurice / Mauritanie / (République de) Moldova / Mozambique / Niger / Pakistan / Panama / Pérou / Philippines / Qatar / Réunion / Rwanda / Serbie / Slovaquie / Slovaquie / Slovaquie / Taiwan, Province de Chine / Tchad / Togo / Tunisie / Turquie / Uruguay / Vietnam / Zimbabwe.

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger, qui doit être établie en application de l'article 434-4 du règlement ANC n°2022-04, est mise à disposition du public au siège de l'Association situé au 14, avenue Jean-Jaurès – 75 019 Paris, selon les modalités suivantes : demande à faire auprès de la direction financière et sur le site internet de l'Association MSF.

7.5 Engagements hors-bilan

Engagements donnés (en milliers d'euros)	Médecins sans Frontières	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	MMP ACCESS DMCC	Total
Location des surfaces des 14/34, avenue Jean-Jaurès en TTC	6 517	0	0	170	0	0	6 687
Engagement en matière de pensions et de retraites	1 045	571	224	21	0	0	1 862
Intérêts sur l'emprunt restant dûs	0	0	0	0	0	0	0
Lettre de confort de l'Association MSF vis-à-vis de MSF Logistique en substitution au remboursement de son prêt à MSF USA	15 979	0	0	0	0	0	15 979
TOTAL	23 541	571	224	191	0	0	24 528

Engagements reçus (en milliers d'euros)

Location des surfaces des 14/34, avenue Jean-Jaurès en TTC	347	0	1 406	0	0	0	1 753
Location des surfaces à Mérignac (MSF Logistique)	4 578	0	0	0	0	0	4 578
TOTAL	4 926	0	1 406	0	0	0	6 332

Les legs et donations non encore présentés au dernier Conseil d'Administration de l'exercice, tenu le 19 décembre 2025, ne font pas l'objet d'une valorisation au 31 décembre 2025 dans les engagements reçus. En effet, l'estimation financière de ces 128 dossiers pour l'Association MSF, en cours d'instruction, peut être amenée à varier de façon significative tant que le recensement des actifs et des dettes transmis par les notaires n'est pas définitivement terminé. Parmi eux, un legs en cours d'instruction sur un estimatif au 31 décembre 2025 à plus de 9 millions d'euros.

Produits latents sur opérations de change

Par ailleurs, l'Association MSF contractualise du change à terme échelonné sur tout l'exercice 2025.

Au 31 décembre, les engagements donnés et reçus des devises USD, AUD, CAD et JPY présentent un encours de 60 720 milliers d'euros.

<i>Engagements donnés</i> (en milliers d'euros)	Montant en devises	Équivalent en euros au 31/12/2025	Engagement à recevoir en euros
USD	19 020	16 187	17 947
AUD	36 480	20 750	20 538
CAD	1 670	1 038	1 057
JPY	4 187 166	22 745	24 647
TOTAL	4 244 336	60 720	64 189

7.7 Évolution de la trésorerie

Variation de la trésorerie (en milliers d'euros)

	2025	2024	Variation
1. Trésorerie provenant des donateurs et bailleurs privés	486 713	451 229	35 484
+ Ressources collectées auprès du public et autres fonds privés	500 877	441 997	58 880
+ Variation des créances et dettes liées aux dons et fonds privés	-14 164	9 232	-23 396
2. Trésorerie provenant des donateurs et bailleurs institutionnels	1 203	5 238	-4 035
+ Financements institutionnels publics	2 453	2 019	434
- Quote-part des subventions d'investissement versées au résultat	0	0	0
+ Variation des créances et dettes liées aux financements institutionnels	-1 250	3 219	-4 469
3. Trésorerie liée aux activités humanitaires et au fonctionnement	-487 898	-445 291	-42 607
+ Autres ressources	135 631	141 419	-5 788
- Dépenses de missions sociales	-505 943	-505 641	-302
- Dépenses de collecte, de fonctionnement et provisions	-125 113	-72 741	-52 371
+ Variation des amortissements et provisions	5 233	9 235	-4 002
+ Valeur nette comptable des immobilisations sorties	123	134	-10
- Gains/pertes générés par les actifs et dettes financiers	1 542	-14 732	16 274
+ Variation des stocks, autres créances et dettes	628	-2 965	3 593
Variation de la trésorerie liée à l'activité (a) = 1+2+3	18	11 176	-11 158
Variation de la trésorerie liée aux activités d'investissement (b)	-9 486	-11 283	1 797
Variation de la trésorerie liée aux activités de financement (c)	-8 583	14 394	-22 976
Variation globale de trésorerie (a+b+c)	-18 051	14 287	-32 338
Trésorerie en début d'exercice (A)	141 538	127 251	14 288
Trésorerie en fin d'exercice (B)	123 488	141 538	-18 050
Variation globale de trésorerie = (B) - (A)	-18 051	14 287	-32 338

Au 31 décembre de 2025, la trésorerie diminue de 18 138 milliers d'euros par rapport à celle du 31 décembre 2024.

Cette évolution n'est pas en adéquation avec l'excédent de 6 296 milliers d'euros, mais s'explique par la mise en place du nouvel outil finance, qui a engendré un retard de facturation

7.6 Sûretés réelles immobilières accordées

Dans le cadre de l'acquisition du siège de l'Association MSF, la SCI MSF a contracté un emprunt avec les sûretés suivantes :

- privilège de prêteur de denier d'un montant en principal de 35 000 milliers d'euros jusqu'au 21 octobre 2037 ;
- nantissement des 500 parts que détiennent l'Association MSF et Epicentre dans le capital de la SCI MSF ;
- cession des créances des bureaux de Jaurès au titre des loyers qui résulteront des baux à conclure sur l'immeuble Jaurès.

8. Autres informations

8.1 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes Ernst & Young s'élèvent sur l'exercice pour le groupe MSF France à 256 milliers d'euros hors taxes.

(en milliers d'euros)

	Commissaire aux comptes 1
Honoraires afférents à la certification des comptes	256
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	0
TOTAL	256

8.2 Effectifs

Les effectifs exprimés en équivalent temps plein (ETP) mentionnés ci-après sont ceux du personnel travaillant pour le groupe MSF.

Ils incluent donc le personnel du groupe MSF, refacturé à d'autres sections du Mouvement MSF, et n'incluent pas le personnel qui nous est refacturé par d'autres sections du Mouvement MSF.

Ces effectifs moyens sont en baisse avec **11 515 ETP** au 31 décembre 2025 (dont 931 dans les sièges et 10 594 sur les terrains d'intervention) contre **12 594 ETP** (851 dans les sièges et 11 743 sur les terrains d'intervention) au 31 décembre 2024. Cette diminution s'explique par le transfert sur MSF International des contrats internationaux étrangers (expatriés non français).

<i>En ETP</i> (équivalent temps plein) - Missions	Médecins sans Frontières	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	MMP ACCESS DMCC	Total
Programme - Employés internationaux	928	0	18	0	0	0	946
Programme - Employés nationaux	9 405	0	233	0	0	0	9 638
TOTAL Missions	10 333	0	251	0	0	0	10 584

En ETP (équivalent temps plein) - Sièges

Support aux missions	384	118	71	15	0	0	588
Recherche de fonds	70	0	0	0	0	0	70
Fonctionnement	129	48	19	4	0	0	200
Transverse (mission sociale/recherche de fonds/fonctionnement)	66	6	0	0	0	0	72
TOTAL Sièges	650	172	90	19	0	0	931
TOTAL	10 983	172	341	19	0	0	11 515

8.3 Conseils d'Administration des entités du groupe

Seule la présidente du Conseil d'Administration de l'Association MSF est rémunérée.

La rémunération brute forfaitaire versée au Docteur Isabelle DEFOURNY s'est élevée à 89 026 euros au titre de 2025.

Aucun autre membre des Conseils d'Administration du groupe MSF France n'est rémunéré pour sa fonction d'administrateur.

8.4 Les trois premières rémunérations brutes versées en 2025

Il est présenté dans les états financiers de chacune des entités du groupe MSF France, le montant cumulé annuel des trois premières rémunérations ainsi que les rémunérations mensuelles des trois plus hauts cadres, versées en 2025.

8.5 Nature et valorisation des ressources en nature reçues

<i>En milliers d'euros</i>	Valorisation des ressources en nature reçues
Médecins sans Frontières	1 719
MSF Logistique	489
Epicentre	0
Fondation MSF	103
SCI MSF	0
MMP ACCESS DMCC	0
TOTAL	2 311

Association MSF

Les médicaments et autres approvisionnements fournis par des partenaires dans le cadre de prises en charge conjointes ou administrés aux bénéficiaires pour le compte des partenaires ne sont pas considérés comme des contributions volontaires en nature.

Fondation MSF

Les ressources en nature de la Fondation MSF correspondent à la valorisation du travail des membres du comité scientifique du CRASH.

<i>En milliers d'euros</i>	2025	2024
Missions sociales	2 133	1 287
Bangladesh	11	40
Émirats arabes unis		277
France	408	454
Haïti	18	6
Jordanie	99	0
Malawi	12	0
Palestine	10	0
Niger	0	26
Nigeria	33	12
République centrafricaine	48	82
République démocratique du Congo	108	0
Soudan	500	357
Soudan du Sud	54	0
Syrie	48	0
Ukraine	0	1
Yémen	153	31
Toutes missions	630	0
Recherche de fonds	80	229
Fonctionnement	98	0
TOTAL	2 311	1 516

8.6 Montants des fournitures, équipements et matériels distribués par le groupe MSF à d'autres entités

En milliers d'euros	Nature	2025	suite ▶	Nature	2025
Autres sections MSF	Équipement logistique	966	ONG	Équipement logistique	88
	Équipement médical	243		Équipement médical	279
	Médicaments et matériel médical	345		Médicaments et matériel médical	169
	Autres dons	4		Articles de secours (tentes/ couvertures/matelas)	0
Total Autres sections MSF	1 558	Autres dons		2	
Hôpitaux	Équipement logistique	297	Total ONG	540	
	Équipement médical	1 299	Structures privées	Équipement logistique	2
	Vaccins	10		Équipement médical	31
	Médicaments et matériel médical	2 258		Médicaments et matériel médical	55
	Articles de secours (tentes/ couvertures/matelas)	45	Total Structures privées	87	
Autres dons	34	Autres structures	Équipement logistique	6	
Total Hôpitaux	3 943		Médicaments et matériel médical	18	
Organismes internationaux	Équipement logistique		5	Autres dons	26
	Équipement médical		42	Total Autres structures	50
	Médicaments et matériel médical	81	TOTAL	6 317	
	Articles de secours (tentes/ couvertures/matelas)	12			
Total Organismes internationaux	139				

9. Principes, règles et méthodes du CROD

9.1 Généralités

Par application du règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, les associations et fondations relevant des articles 3 et 4 de la loi n°91-772 du 7 août 1991 incluent dans l'annexe de leurs comptes annuels une sous-section qui comporte les états suivants :

- un compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2 (CROD) ;
- un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, conformément à la loi n°91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 (CER) ;
- les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Le CROD rend compte, dans un tableau en liste de l'origine des ressources, de la destination des dépenses et de leur financement par les ressources de générosité du public, pour l'année clôturée et l'année précédente.

Le CROD classe les charges en six rubriques distinctes : dépenses de missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, dotations aux provisions, impôts sur les bénéficiaires et reports en fonds dédiés de l'exercice. Il impose une présentation des dépenses de missions sociales ventilées entre trois catégories : « actions réalisées en France », « actions réalisées à l'étranger » et « versements à d'autres organismes ».

Il regroupe les produits dans cinq rubriques distinctes : les produits liés à la générosité du public, les produits non liés à la générosité du public, les subventions et autres concours publics, les reprises de provision et l'utilisation des fonds dédiés antérieurs. Les produits liés à la générosité du public s'entendent comme l'ensemble des dons, legs et donations reçus des personnes physiques et morales, ainsi que les produits qui en découlent, comme les produits financiers, les

loyers, les plus-values de cessions réalisées sur des biens dont la générosité du public a financé l'acquisition.

Le CROD est construit directement à partir de la comptabilité analytique des entités du groupe MSF France. Celle-ci enregistre dans des centres de coûts distincts les dépenses des différents services et activités des entités combinées. La très grande majorité des dépenses est affectée directement à l'une des rubriques citées ci-avant. Les dépenses communes à plusieurs activités sont ventilées entre les différentes rubriques par application de clés de répartition spécifiques à chaque entité. Ces clés ont été revues et simplifiées en 2025.

Clés appliquées par l'Association MSF :

- la clé « DSI » permet de répartir les dépenses communes du département informatique en fonction de l'affectation des salariés (en ETP) **contractualisés** par le siège de l'Association ;
- la clé « SGX » permet de répartir les dépenses communes du département des services généraux en fonction de l'affectation des salariés (en ETP) **occupant** le siège de l'Association ;
- la clé « COLL » permet de répartir les dépenses communes du département de la collecte en fonction du **temps passé** par les salariés de ce département ;
- la clé « EAU » permet de répartir les dépenses de recherche de fonds du bureau des Émirats en fonction des **recettes réalisées** (dons personnes physiques/ dons personnes morales).

Clés appliquées par l'Association MSF Logistique :

- la clé « M² » permet de répartir les dépenses communes des départements environnement de vie au travail et finances en fonction des **mètres carrés occupés** par chaque service de MSF Logistique ;
- la clé « ETP » permet de répartir les dépenses communes du département informatique (gestion des applications et infrastructure et réseaux) en fonction de l'affectation des salariés (en ETP) **contractualisés** par MSF Logistique.

Clé appliquée par la SCI MSF :

- la clé « SCI » permet de répartir l'ensemble des dépenses de la SCI en fonction de l'affectation des salariés de l'Association MSF, de la Fondation MSF et d'Epicentre (en ETP) **occupants** du bâtiment « Jaurès ».

Clé appliquée par Epicentre :

- la clé « Epicentre » permet de répartir l'ensemble des dépenses communes des scientifiques ainsi que leurs frais associés en fonction de la **nature des projets réalisés**.

Ces ventilations permettent de présenter le coût complet des emplois de missions sociales, de recherche de fonds et de fonctionnement du groupe MSF France.

Aucune clé n'est appliquée par les entités MMP ACCESS et Fondation MSF, qui affectent directement leurs dépenses aux différentes rubriques du CROD (missions sociales, recherche de fonds, fonctionnement).

9.2 Compte de résultat par origine et destination (CROD)

En milliers d'euros

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public	490 495	490 495	439 676	439 676
1.1 Cotisations sans contrepartie	19	19	20	20
1.2 Dons, legs et mécénat				
• Dons manuels	99 201	99 201	87 179	87 179
• Legs, donations et assurances-vie	12 101	12 101	10 836	10 836
• Mécénat	6 590	6 590	5 546	5 546
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	372 585	372 585	336 094	336 094
2 - Produits non liés à la générosité du public	138 803		140 497	
2.1 Cotisations avec contrepartie	0		0	
2.2 Parrainage des entreprises	900		400	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	13 389		8 608	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	124 513		131 489	
3 - Subventions et autres concours publics	2 453		2 019	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	7 300	0	3 244	0
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	955	806	326	295
TOTAL	640 006	491 301	585 761	439 970
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales	556 102	428 088	506 532	392 821
1.1 Réalisées en France				
• Actions réalisées par l'Association	6 338	6 248	6 700	5 412
• Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	92	89	1	0
1.2 Réalisées à l'étranger				
• Actions réalisées par l'Association	543 482	415 798	494 691	382 929
• Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	6 189	5 953	5 141	4 480
2 - Frais de recherche de fonds	30 351	28 786	24 186	20 603
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	29 970	28 519	23 728	20 306
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	381	268	458	297
3 - Frais de fonctionnement	38 389	20 377	38 698	15 315
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	5 792	0	7 890	0
5 - Impôts sur les bénéfices	440		1 077	
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	2 637	206	181	166
TOTAL	633 710	477 458	578 563	428 905
EXCÉDENT OU DÉFICIT	6 296	13 843	7 198	11 065

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	2 311	2 311	1 516	1 516
• Bénévolat	103	103	101	101
• Prestations en nature	883	883	532	532
• Dons en nature	1 325	1 325	883	883
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public	0		0	
3 - Concours publics en nature	0		0	
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	2 311	2 311	1 516	1 516
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	2 311	2 311	1 516	1 516
• Réalisées en France	730	730	684	684
• Réalisées à l'étranger	1 581	1 581	832	832
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	0	0	0	0
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	0	0	0	0
TOTAL	2 311	2 311	1 516	1 516

Tableau de passage des produits et des charges par destination

Les tableaux de passage présentés ci-après permettent de faire le lien entre le compte de résultat et le CROD.

<i>Passage des produits</i> (en milliers d'euros)	Produits liés à la générosité du public			Produits non liés à la générosité du public			Subventions et autres concours publics	Reprises sur provisions et dépréciations	Utilisations des fonds dédiés antérieurs	Total compte de résultat
	Cotisations sans contrepartie	Dons, legs et mécénat	Autres produits liés à la générosité du public	Parrainage des entreprises	Contributions financières sans contrepartie	Autres produits non liés à la générosité du public				
Tableau de rapprochement entre les produits du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination										
Cotisations	19	0	0	0	0	0	0	0	0	19
Ventes de biens et services	0	0	670	0	0	112 078	0	0	0	112 748
Produits de tiers financeurs	0	117 889	369 634	0	13 389	0	2 453	0	0	503 366
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	0	0	0	0	0	0	2 453	0	0	2 453
<i>Dons manuels</i>	0	99 199	337 675	0	0	0	0	0	0	436 873
<i>Mécénats</i>	0	6 590	31 959	0	0	0	0	0	0	38 549
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	0	12 101	0	0	0	0	0	0	0	12 101
<i>Contributions financières</i>	0	0	0	0	13 389	0	0	0	0	13 389
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0	0	0	0	0	0	0	5 866	0	5 866
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	955	955
Autres produits	0	0	0	900	0	9 383	0	0	0	10 283
Produits financiers	0	2	2 281	0	0	3 051	0	1 434	0	6 769
Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	19	117 892	372 585	900	13 389	124 513	2 453	7 300	955	640 006

<i>Passage des charges</i> (en milliers d'euros)	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Reports en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables		Total compte de résultat
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	par l'Association	Versements à d'autres organismes	par l'Association	Versements à d'autres organismes									
Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination													
Achats de marchandises	0	0	86 329	0	0	0	0	0	0	0	0	0	86 329
Variation de stock	0	0	1 188	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 188
Autres achats et charges externes	1 923	0	240 781	0	23 372	175	6 983	0	0	0	0	0	273 234
Aides financières	0	92	117	6 189	0	0	2 136	0	0	0	0	0	8 534
Impôts, taxes et versements assimilés	270	0	4 045	0	440	13	1 952	0	0	0	0	0	6 719
Salaires	2 768	0	165 001	0	3 929	127	16 504	0	0	0	0	0	188 329
Cotisations sociales	1 359	0	31 777	0	1 882	66	7 826	0	0	0	0	0	42 911
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	16	0	2 389	0	94	0	2 424	213	0	0	0	0	5 135
Dotations aux provisions	0	0	1 818	0	0	0	0	5 579	0	0	0	0	7 397
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	0	0	4	0	0	0	12	0	0	0	0	0	16
Reports en fonds dédiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 637	0	0	2 637
Autres charges	2	0	2 044	0	248	0	235	0	0	0	0	0	2 529
Charges financières	0	0	7 991	0	4	0	316	0	0	0	0	0	8 311
Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	0	0	0	0	440	0	0	0	440
TOTAL	6 338	92	543 482	6 189	29 970	381	38 389	5 792	440	2 637	0	0	633 710

9.3 Les charges par destination

Détail des missions sociales

Les missions sociales du groupe MSF France reflètent les missions sociales des différentes entités combinées et détaillées dans les états financiers annuels de chacune d'entre elles.

Ainsi, l'Association MSF porte secours aux populations les plus vulnérables, développe des compétences médicales et opérationnelles locales, informe et sensibilise le public sur les situations de détresse auxquelles sont confrontées les équipes médicales et soutient la recherche et le développement dans le domaine médical.

L'assistance et la formation aux populations

Cette mission sociale correspond aux opérations médicales de secours menées sur le terrain et aux activités du siège pour la part concernant la mise en œuvre de ces opérations.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- les interventions directes (équipes nationales et internationales en poste sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées par l'Association MSF seule, conjointement avec d'autres sections MSF ou menées uniquement pour le compte d'autres sections MSF;
- les activités de support aux opérations qui regroupent le pilotage, la coordination, l'évaluation des programmes, la formation et l'appui technique fourni aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement, gestion administrative et formation). Ce support est déployé depuis les sièges de Paris et Bordeaux, et complété des équipes basées à Dubaï, New York, Tokyo, Sydney, Dakar, Nairobi et Abidjan. Les équipes de support ainsi décentralisées sont en charge de certains programmes et projets sous la responsabilité des directions opérationnelle et médicale de l'Association MSF. Elles participent à définir et à mettre en œuvre le plan stratégique médico-opérationnel de l'Association;
- les versements effectués en faveur d'autres organismes qui apportent à MSF un concours opérationnel sur les terrains.

L'information et la sensibilisation du public

Cette mission sociale correspond aux actions de témoignage et de communication centrées sur les activités de l'Association et leurs contextes, visant à informer et sensibiliser le public.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- les activités du département de la communication pour la part dédiée à ces actions;
- les publications et productions audiovisuelles relatant les situations de terrain, les dépenses liées aux expositions thématiques itinérantes, aux rencontres avec la presse, etc.

La recherche et le développement dans le domaine médical

Dans le cadre de cette mission sociale, l'Association MSF soutient financièrement plusieurs initiatives du Mouvement MSF, telles que les activités de la CAME et de la DNDI.

L'innovation et la recherche sont également au cœur de la mission sociale de la Fondation MSF qui articule son action autour de trois axes :

- l'innovation technologique : basée sur des innovations technologiques, la Fondation MSF développe des solutions aux problèmes de terrain;
- la recherche médicale appliquée : pour valider de nouveaux protocoles médicaux, la Fondation MSF soutient la recherche médicale menée par d'autres acteurs institutionnels. Ces recherches, réalisées sur le terrain, sont choisies pour leur potentiel transformatif;
- la connaissance humanitaire : au sein de la Fondation MSF, le CRASH vise à stimuler le débat et la réflexion critique sur les pratiques de terrain et plus généralement sur le monde humanitaire.

L'Association MSF Logistique est la principale centrale d'approvisionnement (matériels et médicaments) de l'Association MSF. Elle intègre l'ensemble des métiers de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'achat jusqu'au transport de marchandises, et propose également des services logistiques. Les coûts correspondants sont directement intégrés aux dépenses d'opérations. L'activité de MSF Logistique avec d'autres acteurs que l'Association MSF, Epicentre ou la Fondation MSF, génère les coûts des autres activités liées à la mission sociale.

Les activités de recherche, les études épidémiologiques et les formations médicales de l'Association Epicentre viennent en appui des projets opérationnels de MSF. Les coûts correspondants se ventilent entre les dépenses d'opération et de support des opérations.

MMP ACCESS DMCC est une société à responsabilité limitée détenue à 100 % par l'Association MSF France. Elle a pour objectif de fournir aux patients de pays à revenu faible ou intermédiaire un accès rapide, stable et équitable à certains médicaments contre les maladies chroniques qui ne sont pas disponibles, que ce soit de manière permanente ou temporaire.

Enfin, la SCI MSF, propriétaire du siège parisien de MSF France, héberge les activités de l'ensemble des équipes basées à Paris.

Ventilation des dépenses des missions sociales

Le CROD et le CER imposent une présentation des dépenses de missions sociales ventilées entre trois catégories : « actions réalisées en France », « actions réalisées à l'étranger » et « versements à d'autres organismes ».

Les actions menées dans les pays d'intervention sont directement rattachables à l'une ou l'autre de ces catégories.

Les activités de support et d'information menées par l'Association MSF France ne sont pas directement rattachables à ces catégories, puisqu'elles concernent l'ensemble des pays d'intervention. Les dépenses correspondantes sont ainsi réparties entre les « actions réalisées en France » et les « actions réalisées à l'étranger » au prorata du coût des opérations réalisées en France d'une part et dans les pays d'intervention hors la France d'autre part.

Détail des emplois de missions sociales

En milliers d'euros	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger	2025	2024	% des emplois 2025	% des emplois 2024
Dépenses des opérations menées par le groupe MSF France	5 862	333 645	339 507	314 570	53,6 %	54,4 %
Versement à d'autres organismes pour les opérations menées par le groupe MSF France*	92	2 256	2 348	4 013	0,4 %	0,7 %
Dépenses des opérations menées par WaCA	0	36 268	36 268	32 314	5,7 %	5,6 %
Versement à d'autres organismes pour les opérations menées par WaCA*	0	784	784	374	0,1 %	0,1 %
Total des opérations menées directement par le groupe MSF France et WaCA	5 954	372 953	378 907	351 270	59,8 %	60,7 %
Dépenses réalisées par le groupe MSF France pour les opérations d'autres sections MSF	0	21 612	21 612	16 735	3,4 %	2,9 %
Dons collectés par le groupe MSF France pour les opérations d'autres sections MSF*	0	1 869	1 869	852	0,3 %	0,1 %
Dépenses réalisées par WaCA pour les opérations d'autres sections MSF	0	65	65	157	0,0 %	0,0 %
Total des opérations réalisées pour d'autres sections MSF	0	23 546	23 546	17 744	3,7 %	3,1 %
Total des opérations financées par le groupe MSF France	5 954	359 382	365 337	336 169	57,7 %	58,1 %
Total des opérations financées par WaCA	0	37 116	37 116	32 845	5,9 %	5,7 %
A Total des opérations du groupe MSF France et WaCA	5 954	396 499	402 453	369 014	63,5 %	63,8 %
Support des opérations par le groupe MSF France (hors impact de change)	476	39 479	39 955	38 954	6,3 %	6,7 %
Versement à d'autres organismes pour le support des opérations du groupe MSF France*	0	1 281	1 281	755	0,2 %	0,1 %
Support des opérations par WaCA (hors impact de change)	0	4 812	4 812	4 686	0,8 %	0,8 %
Impact de change	0	8 509	8 509	4 425	1,3 %	0,8 %
Coûts indirects du support informatique et des services généraux	0	8 608	8 608	5 734	1,4 %	1,0 %
B Total du support aux opérations réalisées par le groupe MSF France et WaCA	476	62 688	63 164	54 554	10,0 %	9,4 %
C Total des autres activités de la mission sociale	0	90 485	90 485	82 964	14,3 %	14,3 %
TOTAL MISSIONS SOCIALES	6 430	549 672	556 102	506 532	87,8 %	87,6 %
D *dont versements à d'autres organismes, y compris dons à reverser	92	6 189	6 281	5 993		

Les dépenses de missions sociales augmentent de 49 569 milliers d'euros, pour s'établir à **556 102** milliers d'euros. Elles comprennent les dépenses d'opérations engagées par l'Association MSF et WaCA, les dépenses de support aux opérations et les dépenses liées aux autres activités de la mission sociale.

Note A :

Les dépenses d'opérations engagées par l'Association MSF et WaCA s'élèvent à **402 453** milliers d'euros, contre 369 014 milliers d'euros en 2024, soit une hausse de 9%.

Parmi ces dépenses, 378 907 milliers d'euros concernent des opérations menées directement par l'Association MSF et WaCA et 23 546 milliers d'euros concernent des opérations menées pour le compte d'autres sections MSF.

Les dépenses d'opérations menées directement par l'Association MSF, hors versements à d'autres organismes, sont passées de 314 570 milliers d'euros en 2024 à **339 507** milliers d'euros en 2025, soit une hausse de 9%.

Pays	Total	Pays	Total
Afghanistan	11 625	Ouganda	3 294
Bangladesh	9 930	Pakistan	3 749
Burkina Faso	4 161	Papouasie-Nouvelle-Guinée	2 220
France	5 862	Philippines	1 536
Haïti	21 296	République centrafricaine	18 755
Iran	828	République démocratique du Congo	27 589
Jordanie	12 244	Soudan	22 685
Kenya	7 826		suite ▶

Pays	Total	Pays	Total
▶ Lybie	4 673	Sud Soudan	20 027
Malawi	7 147	Syrie	8 178
Mali	14 711	Tchad	17 102
Mauritanie	3 706	Territoires palestiniens occupés	36 808
Myanmar	181	Yémen	17 348
Niger	8 724	Epicentre pour le compte de l'Association MSF	8 763
Nigeria	26 491	Autres pays	49
		Missions diverses	12 001
TOTAL		TOTAL	339 507

Elles ont été portées par les conflits dans les territoires occupés palestiniens (+11 651 milliers d'euros engagés par rapport à 2024) et au Nigeria (+11 106 milliers d'euros engagés par rapport à 2024).

Les dépenses d'opérations menées directement par WaCA s'élèvent à 36 268 milliers d'euros, contre 32 314 milliers d'euros en 2024, soit une hausse de 12%.

Pays	Total	Pays	Total
Côte d'Ivoire	3 806	Nigeria	5 795
Éthiopie	373	République démocratique du Congo	5 086
Libéria	1 847		
Mauritanie	1 312	Sénégal	1 223
Niger	9 601	Tchad	7 209
		Ukraine	16
TOTAL		TOTAL	36 268

Elles ont été portées par l'effet « année pleine » des activités menées au Libéria (+1 662 milliers d'euros engagés par rapport à 2024), en République démocratique du Congo (+1 152 milliers d'euros engagés par rapport à 2024) et au Sénégal (+1 125 milliers d'euros engagés par rapport à 2024).

Note B :

Les dépenses de support aux opérations engagées par le groupe MSF France représentent les coûts indirects engagés pour l'ensemble des activités déployées dans les pays d'intervention de l'Association MSF, de la Fondation MSF et de WaCA. Elles s'élèvent à 63 164 milliers d'euros, contre 54 554 milliers d'euros en 2024, soit une hausse de 16 %.

Cette augmentation s'explique par la hausse des pertes de change liées notamment aux effets euros/dollars, avec 8 509 milliers d'euros de pertes contre 4 425 milliers d'euros en 2024, et par la croissance de 3 % du support direct aux opérations, soit 1 001 milliers d'euros.

Note C :

Les dépenses liées aux autres activités de la mission sociale s'élèvent à 90 485 milliers d'euros, contre 82 964 milliers d'euros en 2024, soit une hausse de 9 %, portée d'une part, par les activités de consultations, recherches et formations médicales menées par Epicentre (+1 825 milliers d'euros) et, d'autre part, par une variation de stock significative de MSF

Logistique (+2 765 milliers d'euros), liée à un rattrapage de factures non comptabilisées en 2024, comprises dans les coûts des ventes de marchandises.

S'ajoutent à ces éléments de nouvelles dépenses d'information et sensibilisation du public menées par WaCA pour 339 milliers d'euros et les dépenses de MMP ACCESS pour 652 milliers d'euros, présentées sur la ligne « Autres activités liées à la mission sociale ».

En milliers d'euros	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger	2025	2024
Information et sensibilisation du public menées par le groupe MSF France	0	2 592	2 592	2 709
Information et sensibilisation du public menées par WaCA	0	339	339	0
Coûts des ventes de marchandises et prestations logistiques	0	76 204	76 204	72 666
Consultations, recherches et formations médicales	0	8 904	8 904	7 079
Autres activités liées à la mission sociale	0	2 447	2 447	511
Total des autres activités de la mission sociale	0	90 485	90 485	82 964

Note D :

Les versements à d'autres organismes, y compris les dons à reverser, détaillés ci-dessous, s'élèvent à 6 281 milliers d'euros, contre 5 993 milliers d'euros en 2024, soit une hausse de 5 %.

En milliers d'euros

Organisme	Pays d'intervention	Montant	Mission
Associations locales	Syrie	1 393	MSF est partenaire de l'Association Al-Ameen, qu'elle finance à hauteur de 500 K€ pour exploiter deux centres de soins de santé primaires à Raju et Baadanli, avec des consultations générales de santé sexuelle et reproductive, de maladies non transmissibles, de pédiatrie et d'adultes. MSF soutient également financièrement UGDD à hauteur de 893 K€ dans ses actions en faveur des migrants.
Danish Refugee Council	Nigeria	526	MSF soutient financièrement Danish Refugee Council.
MSF International		144	MSF soutient financièrement MSF International pour ses programmes MSF Academy et TEMBO.
Associations locales	France	92	MSF soutient financièrement plusieurs autres structures ou projets dans le cadre de ses activités en France. Elle a donc soutenu Solidarités International pour 40 K€, Utopia 56 pour 14 K€, Refugee Women's Center pour 15 K€, Refuges solidaires pour 11 K€, No Borders Medics pour 5 K€, ainsi que La Plateforme des Soutiens aux Migrant-e-s, Le Réveil Voyageur et La Capuche Mobilisée pour 6 K€.
Chin Health Organization / Eleutheros Christian Society	Myanmar	73	MSF soutient financièrement Chin Health Organization pour 53 K€ et Eleutheros Christian Society pour 20 K€.
White Chamomile	Arménie	70	MSF soutient financièrement White Chamomile, association locale arménienne qui a mis en œuvre en 2024 un projet pour le diagnostic et le traitement de la tuberculose, visant spécifiquement les personnes déplacées internes touchées par la résurgence du conflit au Nagorno-Karabakh (NK) qui n'ont pas accès au système de soins de santé primaires.
Associations locales	Libye	20	MSF soutient financièrement l'association locale Pilotes Volontaires en support aux victimes en mer.
Associations locales	Papouasie-Nouvelle-Guinée	6	MSF soutient financièrement l'autorité sanitaire provinciale de Jiwaka, pour le Centre de santé familiale qui accueille les victimes de violences.
Alima	Sud Soudan	16	MSF soutient financièrement Alima.
Embakasi	Kenya	8	MSF soutient financièrement Mama Lucy Kibaki Hospital, à Embakasi.
Total versements à d'autres organismes agissant pour les opérations du groupe MSF France		2 348	

suite ▶

suite ▶

Organisme	Pays d'intervention	Montant	Mission
MEHAD	Ukraine	400	MSF soutient financièrement l'ONG MEHAD, suite à la passation d'un projet MSF de reconstruction physique & psychologique en Ukraine, dans la région de Vinnytsia.
MSF UK	Royaume-Uni	295	MSF soutient financièrement MSF UK dans le cadre du projet : Migration Access to Healthcare.
MSF International		86	MSF soutient financièrement MSF International pour son programme IT.
District Iriba	Tchad	3	MSF soutient financièrement l'Hôpital de District Iriba.
Total versements à d'autres organismes agissant pour les opérations de WaCA		784	
MSF Suisse	Liban / Ukraine Cameroun Myanmar Madagascar	1 362	MSF a reversé des dons affectés à MSF Suisse pour ses opérations au Liban pour 1 002 K€, en Ukraine pour 200 K€, au Cameroun pour 100 K€, au Myanmar pour 54 K€ et à Madagascar pour 6 K€.
MSF Belgique	Ukraine Pakistan Venezuela	424	MSF a reversé des dons affectés à MSF Belgique, pour ses opérations en Ukraine pour 288 K€, au Pakistan pour 100 K€, au Venezuela pour 5 K€ et pour ses activités transverses, pour 30 K€.
MSF International		50	MSF a reversé 50 K€ de dons affectés à MSF International, pour le programme Oncologie à l'APH.
MSF Pays-Bas	Haïti Myanmar Sauvetage en mer	34	MSF a reversé des dons affectés à MSF Pays-Bas pour ses opérations au Myanmar pour 25 K€, en Méditerranée pour 8 K€ et en Haïti pour 1 K€.
Total dons reversés		1 869	
Preventive Oncology International		429	La Fondation MSF collabore pour son projet AI4CC avec Preventive Oncology International. Elle mène un projet de recherche visant à améliorer le dépistage du cancer du col de l'utérus en combinant un test HPV et l'intelligence artificielle (IA).
CAME		261	MSF finance annuellement la CAME, association qui vise à améliorer l'accès aux médicaments essentiels. Ses missions s'articulent autour de trois axes : surmonter les obstacles à l'accès aux médicaments essentiels et stimuler la recherche et le développement pour les maladies négligées.
MSF International		193	MSF participe au financement d'un support informatique mutualisé à l'échelle du Mouvement MSF pour les besoins des terrains. La partie mutualisée pour les besoins du Siège se trouve en fonctionnement.
International Center for Diarrhoeal Disease Research	Bangladesh	165	La Fondation MSF collabore avec icddr,b pour son projet Optimilk. Il vise à repenser le lait thérapeutique F 75, utilisé depuis plus de 40 ans, afin de mieux répondre aux besoins physiologiques des enfants souffrant de malnutrition aiguë et d'optimiser la phase de stabilisation à l'hôpital.
Institut Pasteur de Dakar	Sénégal	123	La Fondation MSF finance et soutient le développement par diaTROPiX (plateforme de l'Institut Pasteur de Dakar) de deux nouveaux TDR : l'un pour la rougeole et l'autre pour la méningite.
DNDi		99	MSF finance annuellement la DNDi (Drugs for Neglected Diseases initiative).
Centre hospitalier régional, Maradi	Niger	10	Epicentre a signé un accord de collaboration donnant lieu à une contribution annuelle relative notamment à l'hébergement du laboratoire.
Nest of Hope	Nigeria	1	MMP ACCESS a accordé 1 000 USD à Nest of Hope, association qui aide les personnes dans le besoin par le biais de bourses d'études, de distributions alimentaires, d'actions d'aide communautaire et d'aide aux sans-abri.
Total versements à d'autres organismes agissant pour le support aux opérations		1 281	
TOTAL		6 281	

Détail des charges de recherche de fonds

En milliers d'euros		Siège	Bureau des Émirats	2025	2024	% des emplois 2025	% des emplois 2024	2024 ancienne méthode
DONS								
A	Frais de recherche de dons auprès de personnes physiques	22 803	209	23 013	18 534	3,6 %	3,2 %	20 017
	Frais de recherche de dons auprès de personnes morales	495	103	598	526	0,1 %	0,1 %	526
B	Traitement des dons	2 985	0	2 985	2 228	0,5 %	0,4 %	1 001
LIBÉRALITÉS								
	Frais de recherche de libéralités	974	0	974	715	0,2 %	0,1 %	459
	Traitement des libéralités	725	0	725	826	0,1 %	0,1 %	826
C	Coûts indirects du support informatique et des services généraux	1 676	0	1 676	485	0,3 %	0,1 %	485
	Total frais d'appel à la générosité du public	29 657	312	29 970	23 313	4,7 %	4,0 %	23 313
	Frais de recherche de partenariats	79	0	79	205	0,0 %	0,0 %	188
	Frais liés aux ventes par MSF	176	0	176	141	0,0 %	0,0 %	140
	Frais de recherche de fonds publics institutionnels	127	0	127	101	0,0 %	0,0 %	94
	Total frais de recherche d'autres ressources	381	0	381	446	0,1 %	0,1 %	422
	TOTAL FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	30 039	312	30 351	23 759	4,8 %	4,1 %	23 735

Seules la Fondation MSF et l'Association MSF collectent des fonds issus de la générosité du public grâce à deux équipes, l'une basée au siège, à Paris (réalisées en France), et l'autre, uniquement pour le compte de l'Association, basée au bureau de Dubaï (réalisées à l'étranger).

Les dépenses de recherche de fonds comprennent les coûts d'appel à la générosité du public, les coûts de traitement des dons, les coûts de gestion administrative des libéralités, les autres coûts de recherche de partenariats et de subventions ou concours publics auprès des agences d'État d'aide humanitaire (également appelés financements institutionnels) ainsi que les coûts indirects du service informatique et des services généraux.

Ces dépenses s'élèvent à **30 351** milliers d'euros, contre 23 759 milliers d'euros en 2024, soit une hausse de 28 %.

Note A :

En 2025, des investissements significatifs (+2 828 milliers d'euros par rapport à 2024) ont été réalisés sur la recherche de donateurs en France, à travers notamment le démarchage dans la rue, ce qui explique la hausse des frais de recherche des dons auprès des personnes physiques.

Note B :

L'augmentation des frais de traitement des dons de 757 milliers d'euros par rapport à 2024 s'explique principalement par une augmentation des frais bancaires liée, d'une part, à l'augmentation des volumes de dons traités (notamment des prélèvements automatiques) et, d'autre part, à l'augmentation tarifaire de ces traitements et des rejets.

Note C :

En 2025, l'Association MSF a revu sa méthode de répartition des coûts indirects liés au support informatique (voir Faits caractéristiques de l'exercice). Ainsi, 12,38 % de ces coûts indirects ont été alloués à la collecte, contre 1,54 % en 2024, ce qui explique la hausse significative de 1 067 milliers d'euros de ces coûts indirects pour la recherche de fonds.

Pour rappel, l'Association et la Fondation ne supportent que les frais de recherche des fonds induits par leur collecte directe. Les sections MSF enregistrent, par ailleurs, chacune dans leur comptabilité, les frais engagés pour lever les fonds collectés pour le compte de l'Association.

Détail des charges de fonctionnement

En milliers d'euros		Siège	Bureau des Émirats	2025	2024	% des emplois 2025	% des emplois 2024
	Coût des services de fonctionnement du groupe MSF France	15 333	742	16 074	17 272	2,4 %	3,0 %
	Contribution au fonctionnement de MSF International	2 136	0	2 136	1 736	0,3 %	0,3 %
	Service associatif	1 003	0	1 003	1 042	0,2 %	0,2 %
	Coûts indirects du support informatique et des services généraux	3 368	0	3 368	3 544	0,5 %	0,6 %
A	Total frais de fonctionnement groupe MSF France	21 839	742	22 581	23 594	3,4 %	4,1 %
B	Total frais de fonctionnement WaCA	6 423	0	6 423	5 870	1,0 %	1,0 %
C	Total charges de fonctionnement refacturées	8 555	0	8 555	7 319	1,4 %	1,3 %
	Total production immobilisée	829	0	829	1 914	0,1 %	0,3 %
	TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	37 647	742	38 389	38 698	5,9 %	6,7 %

Les dépenses de fonctionnement comprennent les frais de fonctionnement, les charges de fonctionnement refacturées à d'autres sections MSF et la production immobilisée.

Elles diminuent de 309 milliers d'euros, pour s'établir à **38 389** milliers d'euros.

Note A :

Les frais de fonctionnement concernent principalement les activités des directions générale, financière et juridique, les activités de gestion des ressources humaines non opérationnelles, et de communication interne.

En milliers d'euros	2025	2024	Variation	Variation %
Association MSF	12 731	12 732	-1	0 %
Fondation MSF	309	286	23	8 %
Association Epicentre	2 974	3 327	-352	-11 %
Association MSF Logistique	5 589	5 191	399	8 %
SCI MSF	977	1 017	-40	-4 %
Production immobilisée*	0	1 914	-1 914	-100 %
Coût des services de fonctionnement	22 581	24 467	29	0%

*En 2025, la « Production immobilisée » a été isolée sur une ligne spécifique du détail des frais de fonctionnement, là où en 2024, ces dépenses étaient inscrites sur la ligne « Coût des services de fonctionnement ».

Les dépenses de fonctionnement de l'Association MSF incluent la contribution versée au fonctionnement de MSF International pour 2 136 milliers d'euros, ainsi que les dépenses du pôle associatif en charge d'organiser les Conseils d'Administration, l'Assemblée Générale et l'animation du réseau, pour 1 003 milliers d'euros.

Elles s'élèvent à 12 731 milliers d'euros, contre 13 774 milliers d'euros en 2024, soit une baisse de 8 %, liée aux coûts du système d'information « finance-achats » (1 275 milliers d'euros en 2025, contre 1 341 milliers d'euros en 2024) qui ont

été répartis sur l'ensemble des charges du CROD en 2025 (mission sociale / collecte de fonds / fonctionnement), là où en 2024 ils étaient totalement affectés au fonctionnement.

Ce changement de traitement répond à la réalité d'usage de cet outil en 2025, là où en 2024, lors de sa phase de tests, il n'était utilisé que par le service comptabilité du siège.

Les dépenses de fonctionnement de l'Association Epicentre s'élèvent à 2 974 milliers d'euros, contre 3 327 milliers d'euros en 2024, soit une baisse de 11 %, liée à une affectation plus juste des dépenses transverses du fait d'une meilleure information obtenue grâce au déploiement du nouvel ERP SI « finance-achats ».

Les dépenses de fonctionnement de l'Association MSF Logistique s'élèvent à 5 589 milliers d'euros, contre 5 191 milliers d'euros en 2024, soit une hausse de 8 %, liée au renforcement des équipes support et aux coûts supplémentaires induits par le changement de direction générale (temps de passation).

Les dépenses de fonctionnement de la Fondation et de la SCI MSF sont stables par rapport à 2024.

Note B :

Les dépenses de fonctionnement de WaCA augmentent de 556 milliers d'euros par rapport à 2024, soit une hausse de 9 %, en corrélation avec l'augmentation de ses opérations.

Note C :

Les charges refacturées à l'euro l'euro pour le compte d'autres sections MSF (8 555 milliers d'euros) augmentent de 1 237 milliers d'euros par rapport à 2024.

Détail des provisions et reports en fonds dédiés

Pour le détail des provisions et des reports en fonds dédiés, se reporter aux tableaux du bilan.

9.4 Les produits par origine

En milliers d'euros	2025	2024	% des ressources 2025	% des ressources 2024
Dons et legs des particuliers collectés en France et aux Emirats arabes unis	111 302	98 016	17,4 %	16,7 %
Autres fonds privés issus de la générosité du public collectés en France et aux Emirats arabes unis	6 870	14 635	1,1 %	2,5 %
Autres fonds privés non issus de la générosité du public, collectés en France et aux Emirats arabes unis*	6 900	0	1,1 %	0,0 %
A France et Emirats arabes unis	125 072	112 651	19,5 %	19,2 %
Dons des particuliers collectés par MSF Australie, MSF Japon, MSF USA et autres sections MSF	337 675	306 576	52,8 %	52,3 %
Autres fonds privés issus de la générosité du public collectés par les sections MSF	31 959	22 832	5,0 %	3,9 %
B Autres sections MSF	369 634	329 408	57,8 %	56,2 %
Ressources privées issues de la recherche de fonds	494 705	442 059	77,3 %	75,5 %
C Subventions et autres concours publics	2 453	2 019	0,4 %	0,3 %
Ressources issues de la recherche de fonds	497 159	444 078	77,7 %	75,8 %
D Autres ressources*	134 592	138 113	21,0 %	23,6 %
TOTAL RESSOURCES	631 751	582 192	98,7 %	99,4 %
Report des ressources affectées non utilisées	955	326	0,1 %	0,1 %
Reprises de provisions	7 300	3 244	1,1 %	0,6 %
TOTAL PRODUITS	640 006	585 761	100,0 %	100,0 %

*Les fonds issus du parrainage et du financement par MSF International des projets transverses (TIC) ont été classés en 2026 sur la ligne « Autres fonds privés non issus de la générosité du public, collectés en France et aux Emirats arabes unis », là où en 2024 ces fonds étaient inscrits pour 3 128 milliers d'euros sur la ligne « Autres ressources ».

Détail des ressources issues de la recherche de fonds

En 2025, les ressources privées issues de la recherche de fonds s'élèvent à **497 159** milliers d'euros, contre 444 078 milliers d'euros en 2024, soit une hausse de 12 %.

Note A :

En milliers d'euros	Donateurs particuliers	Autres tiers	2025	2024
Collecte France	98 472	6 231	104 703	101 145
Collecte Émirats	729	359	1 088	910
Libéralités	12 101	0	12 101	10 515
Activités annexes (cartes de vœux, etc.)	0	262	262	62
Cotisations	0	19	19	20
Dons et legs des particuliers collectés en France et aux Émirats arabes unis	111 302	6 870	118 172	112 651
Parrainage*	0	900	900	0
Contribution du BI (TIC)**	0	5 206	5 206	0
Contribution reçue sur les terrains	0	16	16	0
Transfert d'actif MSF USA	0	778	778	0
Autres fonds privés non issus de la générosité du public, collectés en France et aux Émirats arabes unis	0	6 900	6 900	0
Total France et Émirats arabes unis	111 302	13 770	125 072	112 651

*Les fonds issus du parrainage représentent 400 milliers d'euros en 2024 et sont présents sur la ligne « Autres ressources ».

**Les fonds issus de la contribution du BI représentent 2 728 milliers d'euros en 2024 et sont présents sur la ligne « Autres ressources ».

125 072 milliers d'euros ont été collectés en France et aux Émirats, contre 112 651 milliers d'euros en 2024, soit une hausse de 11 % qui s'explique par une hausse des libéralités (legs et donations) et par la croissance de la générosité du public collectée auprès des donateurs particuliers, suite aux investissements en recherche de fonds réalisés notamment dans le démarchage de rue.

- 111 302 milliers d'euros de générosité du public ont été collectés auprès des particuliers (98 472 milliers d'euros de dons collectés en France, 729 milliers d'euros de dons collectés par le bureau des Émirats et 12 101 milliers d'euros de libéralités) ;

Elles se composent des ressources collectées par les équipes basées en France et au bureau des Émirats arabes unis, auxquelles s'ajoutent les ressources collectées par les services de recherche de fonds d'autres sections MSF.

- 6 231 milliers d'euros de générosité du public ont été collectés en France auprès d'entreprises (mécénat) ;
- 5 206 milliers d'euros ont été reçus du Bureau international de MSF pour le financement de projets transverses – TIC ;
- MSF USA a transféré à l'Association MSF le logiciel « E-Health » pour une valeur de 778 milliers d'euros.

Note B :

369 634 milliers d'euros ont été collectés par les sections du Mouvement MSF, contre 329 408 milliers d'euros en 2024, dont 47 844 milliers d'euros pour le financement de WaCA, contre 42 933 milliers d'euros en 2024.

Les dons reçus des particuliers représentent 91 % des fonds collectés par les sections MSF, les 8 % restants correspondant aux dons des entreprises et des autres institutions privées.

En milliers d'euros	Dons des particuliers	Autres fonds privés	2025	2024
MSF USA	205 332	9 507	214 839	191 693
MSF Japon	39 706	5 747	45 454	38 583
MSF Australie	28 498	4 293	32 791	29 482
MSF Suisse	171	10 113	10 284	12 133
MSF Corée du Sud	6 742	0	6 742	6 721
MSF Royaume-Uni	6 196	0	6 196	2 999
MSF Nouvelle-Zélande	2 383	233	2 616	2 908
MSF Allemagne	0	1 500	1 500	315
MSF Mexique	33	452	485	367
MSF République tchèque	450	0	450	130
MSF Autriche	100	0	100	100
MSF Grèce	77	0	77	110
MSF Luxembourg	21	50	71	7
MSF Norvège	0	64	64	2
MSF Danemark	45	0	45	793

suite ▶

suite ▶

En milliers d'euros

	Dons des particuliers	Autres fonds privés	2025	2024
MSF Canada	32	0	32	0
MSF Italie	30	0	30	1
MSF Brésil	8	0	8	0
MSF Hong Kong	6	0	6	0
MSF Suède	0	0	0	0
MSF Belgique	0	0	0	100
MSF Espagne	0	0	0	30
MSF Pays-Bas	0	0	0	0
Total MSF Association	289 831	31 959	321 790	286 475
MSF USA	47 844	0	47 844	39 705
MSF Japon	0	0	0	3 228
Total WaCA	47 844	0	47 844	42 933
TOTAL GÉNÉRAL	337 675	31 959	369 634	329 408

Les contributions des sections américaine, australienne et japonaise à l'Association et WaCA représentent 340 928 milliers d'euros, en hausse de 13% par rapport à 2024.

Note C :

2 453 milliers d'euros de subventions et autres concours publics ont été reçus, contre 2 019 milliers d'euros en 2024, soit une hausse de 22%.

Ils correspondent aux financements institutionnels des agences d'aide internationales et gouvernementales, ainsi que des collectivités locales :

- 49% (1 213 milliers d'euros) proviennent du gouvernement canadien ;
- 39% (956 milliers d'euros) proviennent de collectivités et organismes français dont l'ANRS, l'IRD ou encore Expertise France ;
- 10% (251 milliers d'euros) proviennent de collectivités et organismes basés en Suisse, dont l'OMS ;
- 2% (34 milliers d'euros) proviennent de l'organisme European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC), basé en Suède.

Détail des autres ressources

Note D :

En 2025, les autres ressources s'élèvent 134 592 milliers d'euros, contre 134 985 milliers d'euros en 2024.

Elles se composent :

- des produits de refacturation des dépenses de missions engagées par l'Association MSF pour d'autres centres opérationnels de MSF ;
- des produits financiers ;
- des gains de changes ;
- des contributions financières perçues d'organismes privés dans le cadre des travaux de consultations, recherches et formations médicales réalisés par Epicentre ;
- et des produits des activités de MSF Logistique avec des organisations externes au groupe MSF France (ventes de médicaments et de matériel médical et logistique).

En milliers d'euros	2025	2024
Refacturations	30 827	25 597
Produits financiers	2 500	4 471
Gains de changes	8 657	13 507
Production immobilisée	3 197	2 238
Contributions financières d'organismes privés	7 390	5 880
Produits des activités marchandes	81 660	83 168
Autres produits	360	124
Parrainage et TIC*	0	3 128
Autres ressources*	134 592	138 113

*Les fonds issus du parrainage et du financement par MSF International des projets transverses (TIC) ont été classés en 2026 sur la ligne «Autres fonds privés non issus de la générosité du public, collectés en France et aux Émirats arabes unis», là où en 2024 ces fonds étaient inscrits pour 3 128 milliers d'euros sur la ligne «Autres ressources».

Les produits de refacturation s'élèvent à 30 827 milliers d'euros en 2025, en augmentation de 20% par rapport à 2024, et concernent principalement les dépenses liées aux opérations pour le compte d'autres sections MSF.

En milliers d'euros	2025
Refacturations liées aux opérations (missions sociales)	21 677
Refacturations liées aux supports aux opérations (missions sociales)	595
Refacturations liées au fonctionnement	8 555
Dépenses refacturées	30 827

Les produits financiers baissent de 1 970 milliers d'euros par rapport à 2024 du fait de la diminution des taux de rémunération et des montants placés.

Les gains de changes baissent de 4 850 milliers d'euros par rapport à 2024 du fait de l'inversion de tendance entre l'euro et le dollar entre 2024 et 2025 (voir également – Perte de change, Note A détails des missions sociales).

La production immobilisée, qui s'élève à 3 197 milliers d'euros, correspond aux salaires de l'équipe projet système d'information «finance-achats», dont la seconde livraison fonctionnelle est intervenue au 31 décembre 2025, auxquels s'ajoutent les salaires de l'équipe projet en charge de la refonte du système de commandes de MSF Logistique.

Les contributions financières concernent principalement Epicentre et sont en augmentation de 1 510 milliers d'euros par rapport à 2024, en corrélation avec la hausse des dépenses de consultations, recherches et formations médicales.

Enfin, les produits des activités marchandes diminuent du fait d'une baisse du chiffre d'affaires de MSF Logistique vis-à-vis des autres sections MSF (-2 803 milliers d'euros par rapport à 2024) non compensée par la hausse du chiffre d'affaires vis-à-vis des tiers au Mouvement MSF.

Détail des reprises de provisions et utilisation des fonds dédiés

Pour le détail des reprises de provisions et des utilisations des fonds dédiés, se reporter aux tableaux du bilan.

10. Le Compte d'emploi des ressources (CER)

10.1 CER 2025

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2025 est présenté conformément aux dispositions du règlement comptable n°2018-06, en quatre parties :

- ressources et emplois de la générosité du public de l'exercice ;
- évolution du montant de la générosité du public non utilisée et libre d'affectation sur l'exercice ;

- ressources et emplois de la générosité du public qui prennent la forme de contributions volontaires en nature ;
- fonds dédiés liés à la générosité du public.

Le CER vient préciser l'utilisation de la générosité du public (GP) que le CROD a isolée dans la colonne « Dont générosité du public » du tableau des emplois et ressources de l'année.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (loi n° 91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - Missions sociales	428 088	392 821	1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	19	20
• Actions réalisées par l'organisme	6 248	5 412	1.2 Dons, legs et mécénats		
• Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	89	0	• Dons manuels	99 201	87 179
1.2 Réalisées à l'étranger			• Legs, donations et assurances-vie	12 101	10 836
• Actions réalisées par l'organisme	415 798	382 929	• Mécénats	6 590	5 546
• Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	5 953	4 480	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	372 585	336 094
2 - Frais de recherche de fonds	28 786	20 603			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	28 519	20 306			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	268	297			
3 - Frais de fonctionnement	20 377	15 315			
TOTAL DES EMPLOIS	477 252	428 740	TOTAL DES RESSOURCES	490 495	439 676
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	0	0	2 - Reprises sur provisions et dépréciations	0	0
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	206	166	3 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	806	295
Excédent de la générosité du public de l'exercice	13 843	11 065	Déficit de la générosité du public de l'exercice	0	0
TOTAL	491 301	439 970	TOTAL	491 301	439 970

RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	89 744	86 062
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	13 843	11 065
(-) Investissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-9 280	-7 383
(+) Désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0	0
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	94 307	89 744

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024		EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales			1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	730	684	Bénévolat	103	101
Réalisées à l'étranger	1 581	832	Prestations en nature	883	532
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	0	0	Dons en nature	1 325	883
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	0	0			
TOTAL	2 311	1 516	TOTAL	2 311	1 516

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	4 880	5 009
(-) Utilisation	-806	-295
(+) Report	206	166
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	4 281	4 880

Le CER vient préciser l'utilisation de la générosité du public que le CROD a isolé dans la colonne « Dont générosité du public » du tableau des emplois et ressources de l'année.

Le CER rend compte de l'utilisation de la GP collectée sur l'exercice pour financer les dépenses de l'exercice. Il est complété par un tableau qui récapitule les ressources de GP disponibles en début d'exercice, celles issues du résultat de l'exercice et celles utilisées pour financer les investissements de l'année. Les désinvestissements nets d'actifs antérieurement financés par la GP, intervenus sur l'exercice, constituent un abondement du même montant des ressources de GP de l'année.

486 735 milliers d'euros de GP collectée en 2025 ont été utilisés sur l'exercice pour financer les emplois de l'année. En fin d'exercice, la réserve de GP disponible s'établit à 94 306 milliers d'euros.

10.2 Ressources liées à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public sont définies comme regroupant les dons manuels des donateurs (personnes physiques ou morales), les legs et autres libéralités collectés en France et à l'étranger directement par l'Association, par la Fondation ou par les sections et bureaux étrangers du Mouvement MSF qui sont associés à la définition et à la validation du projet opérationnel mis en œuvre par le groupe MSF France.

Les sections américaine, japonaise et australienne, ainsi que les autres sections de MSF qui apportent les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des opérations de l'Association, assurent les collectes en leur nom pour le compte de l'Association, conformément à l'accord financier international du Mouvement MSF dont les termes ont été approuvés par la plus haute instance de la gouvernance associative de MSF (International Board) dans le Resource Sharing Agreement. L'ensemble des ressources reçues des sections MSF constituent ainsi des ressources de générosité du public. Elles sont présentées dans la rubrique « Autres ressources liées à la générosité du public » du CROD et du CER, distinctement des montants collectés directement par l'Association.

À ces ressources s'ajoutent :

- les produits issus des intérêts dégagés sur les placements financiers de la générosité du public ;
- les produits perçus des legs en cours de réalisation (loyers par exemple) ;
- les produits de cession d'actifs que la générosité du public a financés avec certitude lors de leur acquisition.

10.3 Suivi des ressources collectées auprès du public

Les modalités d'application du règlement n° 2018-06, ainsi que les règles de financement des emplois mises en œuvre pour établir le CER ont été présentées à la Commission financière du Conseil d'Administration de l'Association, qui les a validées en date du 20 mai 2021.

Le groupe MSF utilise ses ressources pour financer ses emplois et ses investissements en application des principes et des critères de priorité suivants :

Principes d'« utilisation directe » de la GP pour financer les emplois

- Dans le respect de la volonté des donateurs et testateurs, les dons et libéralités affectés sont intégralement alloués aux dépenses concernées (par exemple : dons dédiés à une urgence aux opérations d'un pays donné ou à une thématique particulière).
- Dans le respect de ses engagements contractuels, le groupe MSF France alloue les ressources aux dépenses concernées, conformément aux clauses contractuelles (par exemple : financements institutionnels, allocation de la générosité du public non affectée, collectée par d'autres entités du Mouvement MSF).
- Les dépenses engagées pour le compte des sections du Mouvement MSF ou pour d'autres acteurs et partenaires sont financées par les ressources générées par ces activités (par exemple : produit des refacturations aux satellites et sections MSF).
- La marge dégagée par les activités externes des satellites finance en priorité les frais de fonctionnement de ces satellites.

L'ensemble de ces principes se matérialise comme suit:

En milliers d'euros	Financement des emplois par affectations directes								Emplois restant à financer
	Emplois	Engagements contractuels	Volonté des donateurs et testateurs	Refacturations	Ventes	Production immobilisée	Reprises provisions utilisées	Financier	
Missions sociales	556 102	306 301	89 933	22 714	75 583	2 196	4 160	768	54 447
Recherche de fonds	30 351	0	0	0	144	172	0	13	30 022
Fonctionnement	38 389	6 752	0	8 560	5 346	829	24	210	16 667
Dotations aux provisions et dépréciations	5 792	0	0	0	0	0	0	0	5 792
Impôts sur les bénéficiaires	440	0	0	0	0	0	0	0	440
Reports en fonds dédiés de l'exercice	2 637	0	0	0	0	0	0	0	2 637
TOTAL GÉNÉRAL	633 710	313 053	89 933	31 274	81 073	3 197	4 184	991	110 005

Principes d'« utilisation proportionnelle » de la GP pour financer les emplois

Les ressources de GP non encore utilisées après application de ces différents principes sont allouées aux emplois restant à financer, à hauteur de ce que représentent dans le total des ressources non encore utilisées les seules ressources collectées auprès du public. Ce ratio « R » détermine la proportion de GP non encore affectée à utiliser pour le financement des emplois restants.

Principe d'utilisation de la GP pour financer les investissements

Après application des principes d'utilisation directe et proportionnelle de la GP, la totalité des ressources de générosité du public qui n'auraient pas encore été utilisées sont allouées au financement des investissements de l'année.

Ainsi, la règle de financement des acquisitions d'immobilisations est différente de celle des emplois. Elle prévoit que la générosité du public finance 100 % des investissements de l'année sans application du ratio « R » défini précédemment.

Tout encaissement relatif à une diminution des immobilisations sur l'exercice (cessions d'actifs, remboursement de caution ou d'avance sur titres participation) vient abonder la générosité du public à la clôture de cet exercice. En revanche, les mises au rebut d'actifs qui ne s'accompagnent pas d'un encaissement ne majorent pas le montant de générosité du public de l'exercice.

10.4 Utilisation de la générosité publique par catégorie d'emploi

Selon les principes décrits précédemment, l'ensemble combiné a utilisé 486 735 milliers d'euros de ressources de GP, soit 99 % des ressources de GP de l'exercice 2025, qui s'élèvent à 490 495 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2025, le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées s'élève à 94 306 milliers d'euros.

Les ressources collectées auprès du public, hors variation des fonds dédiés de l'exercice, sont utilisées sur l'année 2025 pour financer :

- 428 087 milliers d'euros de missions sociales (soit 88 % des ressources de GP utilisées sur l'année) ;
- 28 786 milliers d'euros de frais de recherche de fonds (soit 6 % des ressources de GP utilisées sur l'année) ;
- 20 377 milliers d'euros de frais de fonctionnement (soit 4 % des ressources de GP utilisées sur l'année) ;
- 9 280 milliers d'euros de travaux et d'acquisitions d'immobilisations (soit 2 % des ressources de GP utilisées sur l'année).

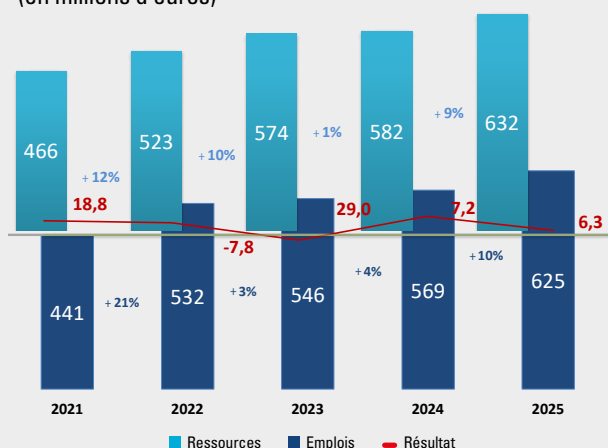
Les missions sociales sont financées à hauteur de 77 % par les ressources collectées auprès du public, les frais de recherche de fonds, à hauteur de 95 %, et les frais de fonctionnement, à hauteur de 53 %.



TCHAD – © Léa Gillibert / MSF

2.4 Indicateurs de gestion pluriannuels

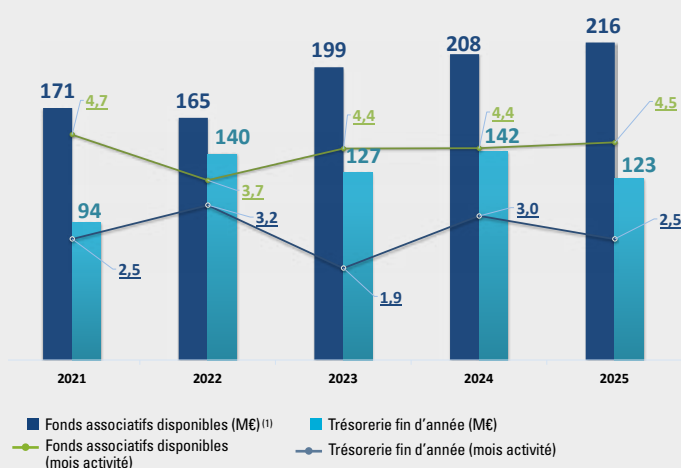
RESSOURCES, EMPLOIS ET RÉSULTATS COMBINÉS (en millions d'euros)



Les ressources sont exprimées hors reprise de provisions et hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs et les emplois sont exprimés hors dotations aux provisions et hors engagements à réaliser sur ressources affectées.

Source : Compte d'emploi annuel des ressources combiné.

FONDS ASSOCIATIFS DISPONIBLES ET TRÉSORERIE MOYENNE (en millions d'euros)

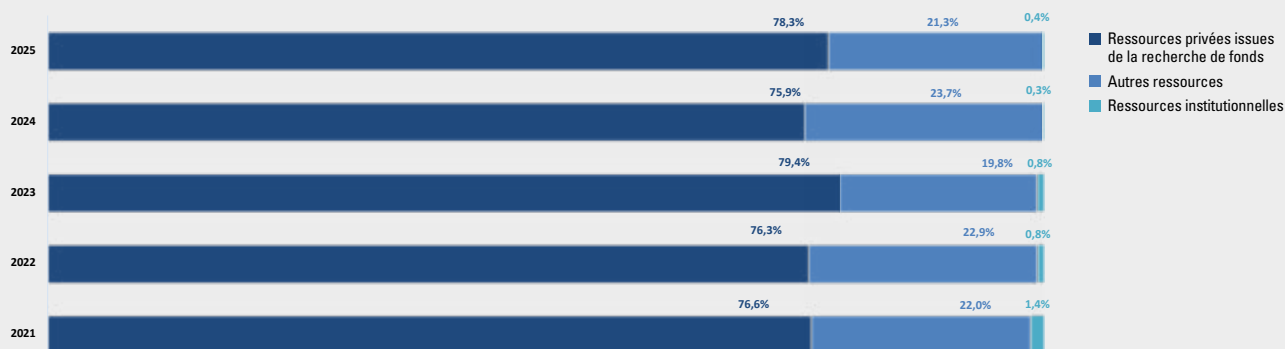


(1) Total des fonds associatifs après affectation du résultat de l'année.

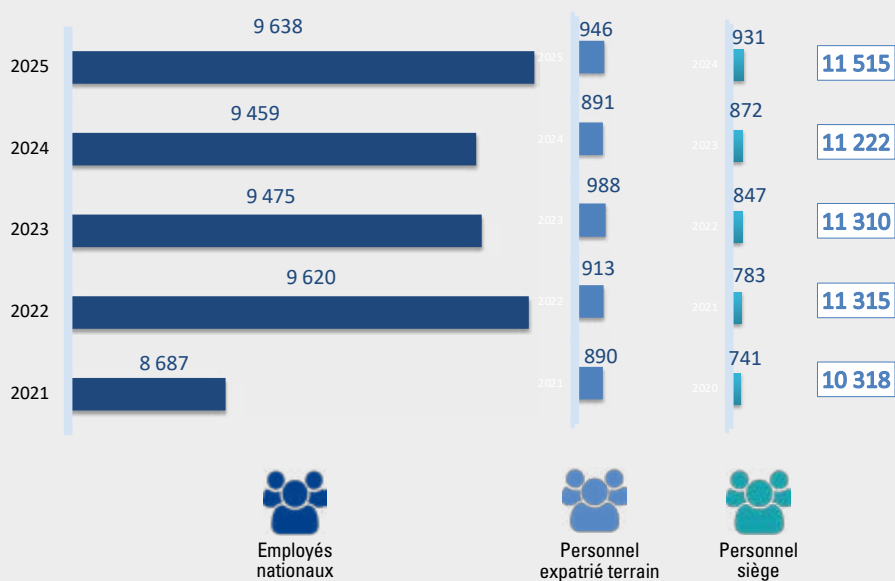
COMPOSITION DES EMPLOIS COMBINÉS (en %)



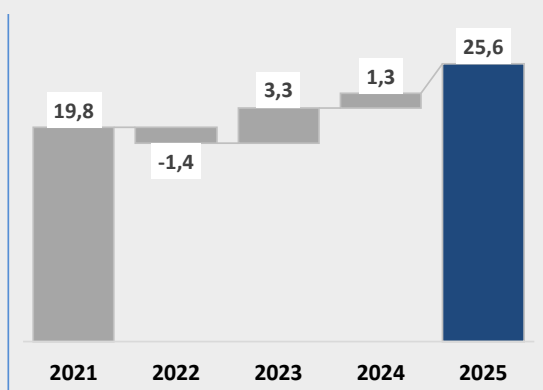
ORIGINE DES RESSOURCES COMBINÉES (en %)



EFFECTIFS MOYENS ANNUELS



COÛT DE L'APPEL A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC





3. Organisation de MSF et gouvernance

1. Le Mouvement Médecins Sans Frontières

L'Association MSF constitue avec les associations américaine, australienne et japonaise de MSF le groupe OCP (Centre opérationnel de Paris). OCP forme ainsi l'un des sept centres opérationnels autour desquels est organisé le Mouvement MSF.

Médecins Sans Frontières est une association médicale humanitaire internationale, créée en 1971 à Paris par des médecins et des journalistes. Elle délivre ses secours en toute indépendance et impartialité et se réserve le droit de s'exprimer publiquement sur les situations dont ses équipes peuvent être témoins. Réunies autour d'une même Charte, les équipes de MSF sont composées de personnel médical, logistique et administratif de dizaines de nationalités différentes, expatriés ou employés localement. Elles apportent leurs secours dans le respect des principes de l'action humanitaire et de l'éthique médicale.

1.1 Organisation et gouvernance du Mouvement MSF

Aujourd'hui, le Mouvement international MSF compte une quarantaine de sections et bureaux de représentation, dont sept centres opérationnels ainsi que des organisations satellites spécialisées principalement dans la logistique, l'approvisionnement et l'épidémiologie, et MSF International. Toutes les associations sont des entités juridiquement indépendantes enregistrées en conformité avec les lois du pays dans lequel elles sont établies et réunies autour d'une seule et même Charte. Sur le terrain, chaque centre opérationnel mène ses propres projets de manière indépendante, tout en assurant un échange d'informations dans un souci de cohérence. Lors d'urgences de très grande ampleur, les différents centres opérationnels qui interviennent s'efforcent de se répartir la tâche pour déployer des secours plus efficaces.

MSF International est l'association qui a pour objectif de préserver l'identité de MSF, d'apporter un soutien au Mouvement en termes de coordination et d'information, et de représenter MSF auprès des institutions internationales.

Les organes de gouvernance associative du Mouvement sont les suivants :

L'Assemblée Générale Internationale (AGI) est la plus haute autorité de MSF International, en charge de préserver la mission sociale médicale et humanitaire de MSF et de donner une orientation stratégique au Mouvement. Elle délègue des tâches à un Conseil d'Administration International, qui doit lui rendre compte pour l'exécution de ces tâches.

Elle se réunit annuellement et comprend deux représentants de chaque association, deux représentants des membres individuels de MSF International et le Président international, lui-même élu par les représentants. Chaque représentant, ainsi que le Président international, disposent d'un vote indépendant pour se prononcer sur les questions soumises à la décision de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration International (CAI) comprend douze membres ayant un droit de vote et un trésorier coopté sans droit de vote :

- le Président international;
- sept représentants nommés par les centres opérationnels (un par centre opérationnel);
- sept membres (le nombre de représentants des centres opérationnels plus un) élus par l'Assemblée Générale Internationale.

Le Secrétaire général assiste aux réunions du Conseil d'Administration en tant que secrétaire sans droit de vote.

Le Conseil d'Administration se réunit généralement huit fois par an ou aussi souvent que ses responsabilités l'exigent.

Le Conseil d'Administration International peut être directif, mais il a pour vocation de jouer un rôle d'orientation; il rend compte de la mise en œuvre des décisions et facilite l'accord au sein du Mouvement en temps utile. Le CAI est notamment mandaté pour résoudre les problèmes au sein du Mouvement MSF, ouvrir et fermer des entités exécutives, et émettre des recommandations pour l'Assemblée Générale Internationale.

Les plateformes de gouvernance exécutive sont les suivantes :

- Le Bureau international, qui abrite le secrétariat de MSF International, est en charge de coordonner les exécutifs dans le Mouvement, d'assurer un soutien en termes de circulation de l'information, de représenter MSF à l'extérieur et de mettre en œuvre des initiatives et projets internationaux selon les besoins. Son siège est à Genève et son personnel est réparti dans toutes les sections MSF.
- L'ExCom (Comité Exécutif) est une formation regroupant les directeurs généraux des sections. Il est responsable devant le CAI de la mise en œuvre des politiques définies et constitue un espace de réflexion et de conseil sur des

questions opérationnelles stratégiques. Se réunissent, selon les sujets à l'ordre du jour, le Full Excom (composé de l'ensemble des directeurs généraux des sections MSF, du secrétaire médical international et du secrétaire général), ou le Core ExCom (composé des directeurs généraux des sept centres opérationnels, du secrétaire médical international, de deux autres directeurs généraux élus par le Full ExCom et du secrétaire général).

Les plateformes internationales thématiques : Opérations, Médical, Communication, Collecte de fonds, Finances, Ressources humaines, Logistique, Systèmes d'information.

Les associations non opérationnelles poursuivent des activités de collecte de fonds, de communication et de recrutement. Elles participent également à la définition et à la mise en œuvre des opérations sous la responsabilité d'un des sept centres opérationnels au sein de partenariats privilégiés. Ainsi, le projet opérationnel mis en œuvre par le centre opérationnel parisien est-il conjointement défini et validé par les sections américaine, australienne, française et japonaise qui, chacune, lui apportent les ressources humaines, financières et techniques nécessaires à sa réalisation. Les liens entre ces quatre sections, partenaires du groupe opérationnel de Paris (OCP), ont été formalisés par un accord entre leurs Conseils d'Administration et par la création d'un Comité de Groupe (Group Committee) dans lequel chacun d'entre eux est représenté. Ce Comité est en charge de la validation et du suivi des plans stratégique et annuel, de la mission sociale du groupe ainsi que du budget opérationnel.

Les échanges entre les sections (projets internationaux, ressources humaines, collecte de fonds...) occasionnent de nombreux flux financiers qui biaisent la lecture des comptes nationaux. Depuis de nombreuses années déjà, alors qu'aucun texte de loi ne l'exige, les comptes internationaux de MSF sont combinés, certifiés et présentés chaque année dans le rapport d'activité international. Cette combinaison, établie selon des standards « Swiss GAAP » et adaptés à une organisation sans but lucratif, a le même objectif de présentation d'une image fidèle de l'emploi des fonds, après élimination des flux financiers internes. Le rapport financier international est disponible sur le site internet international de MSF (www.msf.org).

En 2025, le Mouvement s'est doté d'un cadre stratégique : le SPARC (Strategic Plan for Accountability and Resources Cycle). C'est un cadre stratégique pluriannuel et d'allocation des ressources qui guidera le partage des ressources ainsi que les priorités stratégiques communes pour la période 2026-2031. Il est piloté par le Full Excom, sous la supervision et avec l'approbation du Conseil d'Administration International (International Board – IB) et de l'Assemblée Générale Internationale (International General Assembly – IGA), respectivement.

L'objectif du SPARC est d'apporter le plus grand bénéfice possible aux personnes et aux communautés que nous cherchons à soutenir, en répartissant les fonds au sein du Mouvement de manière efficace et efficiente.

1.2 Autres activités du Mouvement MSF

MSF a lancé en 1999 la Campagne pour l'accès aux médicaments essentiels (CAME, devenue MSF Access Campaign), dont le but est d'améliorer l'accès à des traitements, à des outils diagnostics et à des vaccins de qualité répondant aux besoins des patients sur ses terrains d'intervention. MSF Access Campaign encourage d'autres formes de financement de la recherche médicale dont les objectifs seraient définis en fonction des besoins les plus importants et non plus en fonction d'une logique de marché. Conjugée à d'autres organisations internationales, son action a rendu possible la baisse des prix et l'importation de molécules génériques. MSF Access Campaign est financée par l'ensemble des sections du Mouvement MSF.

Poursuivant le même objectif d'amélioration de l'accès aux traitements, MSF a lancé en 2002, avec l'appui de partenaires internationaux (1), une nouvelle initiative visant à favoriser la recherche et le développement de nouveaux médicaments permettant de traiter les patients atteints par les maladies les plus négligées.

Cette initiative a donné lieu à la création d'une fondation de droit suisse, DNDi (Drugs for Neglected Diseases initiative). Le Mouvement MSF est l'un des membres du Conseil d'Administration de DNDi et soutient financièrement le développement de cette initiative.

(1) L'Institut Pasteur, MSF et quatre instituts de recherche du secteur public des pays à forte prévalence endémique : la Fondation Oswaldo Cruz / Farmanguinhos au Brésil, ICMR (Indian Council for Medical Research) en Inde, KEMRI (Kenya Medical Research Institute) au Kenya, le ministère de la Santé de Malaisie, avec le soutien du programme spécial UNICEF / PNUD / Banque mondiale / OMS de recherche et de formation concernant les maladies tropicales (TDR).

Le Mouvement international MSF en chiffres au 31 décembre 2025

En millions d'euros	2025		2024	
Fonds privés	2 560,4	98 %	2 312,6	98 %
Fonds institutionnels	25,0	1 %	25,3	1 %
Autres recettes	19,3	1 %	24,2	1 %
TOTAL PRODUITS	2 604,7	100 %	2 362,2	100 %
Opérations	1 579,6	63 %	1 510,4	80 %
Support des opérations	316,4	13 %	293,7	16 %
Témoignage	62,8	3 %	55,9	3 %
Autres activités humanitaires	15,9	1 %	22,0	1 %
Total Mission sociale	1 974,7	79 %	1 882,0	79 %
Recherche de fonds	398,1	16 %	373,0	16 %
Fonctionnement	126,8	5 %	128,8	5 %
TOTAL CHARGES	2 499,5	100 %	2 383,8	100 %
Résultat des activités	105,2		-21,6	
Résultat financier	26,6		24,9	
Résultat exceptionnel	-3,6		9,9	
Profits et pertes nets sur change	-47,6		20,5	
RÉSULTAT	80,6		33,7	

En millions d'euros	2025	2024
Actifs long terme	372,6	380,4
Actifs court terme	516,6	525,2
Trésorerie et valeurs assimilables	1 124,1	1 070,7
TOTAL ACTIF	2 013,3	1 976,3
Fonds affectés non dépensés	59,2	36,3
Fonds non affectés	1 481,1	1 413,5
Autres fonds propres	58,9	97,9
Total fonds associatifs	1 599,1	1 547,7
Autres passifs	414,2	428,6
TOTAL PASSIF	2 013,3	1 976,3

Au moment de la finalisation de ce document, les comptes internationaux n'ont pas encore été approuvés par l'Assemblée Générale Internationale.

À propos de ce rapport

Ce rapport a été réalisé grâce au concours de nombreux intervenants que nous remercions pour leur collaboration.

Il est disponible sur www.msf.fr et sur demande, auprès de notre siège parisien.

Photos

Nous remercions les photographes pour les photographies qui illustrent ce rapport.

Couverture : RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO – © Jospin MWISHA

Dos : SOUDAN DU SUD – © Paula CASADO AGUIRREGABIRIA / MSF

Conception graphique

Katy Mettling

Corrections

Brigitte Jensen



14-34, avenue Jean-Jaurès 75019 Paris • Téléphone : +33 (0) 1 40 21 29 29